N° 200-201 •
JUIN-AOÛT 2019

DA

Parole d'épouse

« Bénie soit
sa glorieuse Assomption ! »
par Chantal Écomard

31

DIACONAT AUJOURD'HUI

la revue des diacres pour le monde

diaconat.catholique.fr

Dossier

LES MINISTÈRES, UNE RICHESSE POUR L'ÉGLISE

Rencontre

Henry Castany : « Ma vie d'aumônier à l'hôpital m'a comblé »
6

© ALAIN PINOGES/CIRIC

Aux périphéries

De la rencontre jusqu'à l'accompagnement en terre des « hommes de la rue »
8

Diacres pour un diocèse

Zoom sur le diocèse d'Ajaccio
22

Bimestriel • Numéro : 8 euros • Abonnement : 35 euros • CPPAP 0920G87023 • Site internet : http://diaconat.catholique.fr

sommaire

4 Actualité

Mon parcours avec *Diaconat aujourd'hui*
par Alain Desjonquères

Incendie de Notre-Dame de Paris : une semaine sainte inoubliable
par Gabriel de Sevin

6 Rencontre

« Ma vie d'aumônier à l'hôpital m'a comblé »
avec Henry Castany

8 Aux périphéries

De la rencontre jusqu'à l'accompagnement… en terre des « hommes de la rue »
avec Monique Valette

10 Chemin spirituel

Revêtons le gilet blanc de notre baptême
par Bernard Colas

11 Dossier. Les ministères, une richesse pour l'Église

Ministères et mission
par P. Alphonse Borras

Le diaconat dans la diversité des ministères
par P. Luc Forestier

« La vie monastique est à situer dans l'Église-Corps »
par dom Marc-André di Pea

Ministère diaconal et mission du couple marié
par Denis Faupin

Former à la diversité voulue par le Seigneur pour son Église
par P.Vincent Siret

Directeur diocésain de l'Enseignement catholique : une mission d'Église au service des jeunes
par Bruno Prangé

Laïc en mission ecclésiale : agir au nom de l'Église
par Véronique d'Arras

22 Diacres pour un diocèse

Au cœur du diocèse d'Ajaccio
par P. Patrick Vincenzini et Roland d'Avezac

24 International

Zoom sur l'archidiocèse d'Atlanta
par Anne-Laure et Alexis Boutrolle

26 Lectures partagées

30 Informations du CND

31 Parole d'épouse

« Bénie soit sa glorieuse Assomption ! »
par Chantal Écomard

Directeur de la publication :
Bernard Colas

Rédacteur en chef :
Patrice Maincent

Comité de rédaction :
Roland d'Avezac, Guy Brisson, Bernard Colas, P. Pierre Delort-Laval, Gérard Gorthcinsky, Patrice Maincent, Nicole Peilhon et Gabriel de Sevin.

Rédaction – Administration :
Comité national du diaconat
58, avenue de Breteuil – 75007 Paris

Photos de couverture :
Corinne Mercier/Ciric
Photos : sauf mention, *Diaconat aujourd'hui*

Revue bimestrielle
Réf. 8384
Commission paritaire :
n° 0920G87023
Dépôt légal : à parution

Réalisation technique :
Bayard Service Grand-Sud
Golf Park – Pavillon 3A
1, rond-point du général Eisenhower
31101 Toulouse Cedex 9

Maquette, secrétariat de rédaction et mise en page :
Émilien Droniou

Imprimerie :
J.-F. Impression – Montpellier (34)

Contact abonnements :
Diaconat aujourd'hui
58, avenue de Breteuil – 75007 Paris

Vous voulez communiquer avec le CND pour toute question relative au diaconat :
Comité national du diaconat
58, avenue de Breteuil – 75007 Paris
Tél. : 01 72 36 68 16
E-mail : diaconat@cef.fr

Ce numéro comporte, sur une partie de sa diffusion, une lettre de relance.

Vous voulez réagir à un article, au contenu de la revue :
redaction@diaconat-aujourdhui.net
ou da.courrier.lecteur@gmail.com

© DIOCÈSE DE TULLE

N° 200-201 • JUIN-AOÛT 2019

« Le rôle de *Diaconat aujourd'hui* demeure celui d'un outil de presse au service des diacres qui en sont les principaux lecteurs et de tous ceux et celles qui les accompagnent et œuvrent avec eux dans la vigne du Seigneur. »

+ Francis Bestion, évêque de Tulle et président du CND

DIACONAT AUJOURD'HUI FÊTE SON 200e NUMÉRO

L'histoire a commencé en 1978. À vrai dire, elle a plutôt continué, car un premier titre était paru en 1965, le *Bulletin de la communauté du diaconat en France*, auquel succéda, en 1968, *Diacres aujourd'hui*, et, en 1971, *Effort diaconal*. C'est donc déjà une longue histoire que celle de *Diaconat aujourd'hui*, mais il a fallu plusieurs « essais », si j'ose dire, pour aboutir à la revue actuelle dont la longévité témoigne que le bon format a été trouvé.

Avec ces quarante-et-une années d'existence, notre revue fait partie du paysage ecclésial, même si le nombre de ses lecteurs reste modeste.

Avec le site internet, la newsletter et le bulletin de liaison, c'est l'un des médias du Comité national du diaconat, instance de la Conférence des évêques ; et, à ce titre, la revue fait partie des diverses publications de la CEF.

Parmi les objectifs que s'est donnés la revue *Diaconat aujourd'hui*, il y a d'abord celui d'entretenir une communication régulière avec les diacres de nos diocèses de France ou francophones et les autres personnes, ministres ordonnés ou laïcs qui les accompagnent, ainsi que de constituer un support d'information, de documentation, de réflexion, de témoignages et, même si c'est modestement, un outil de formation.

Je crois que la revue est appréciée des diacres parce que l'on trouve dans chaque numéro des témoignages et des points de vue de diacres et aussi de personnes qui leur sont proches : les épouses, les enfants, les prêtres et les évêques. Au fil des numéros, c'est toute une expérience du ministère diaconal qui est partagée, des initiatives mises en lumière, des questions soulevées, des propositions, etc., qui manifestent la vitalité de ce ministère dans l'ensemble des diocèses.

Comme évêque président du Comité national du diaconat et chargé d'accompagner cette instance, au sein de la Commission épiscopale des ministres ordonnés et des laïcs en mission ecclésiale, je profite de ce bel événement du 200e numéro de la revue pour exprimer, au nom de la Conférence des évêques, ma reconnaissance et mes remerciements à tous ceux et celles qui, depuis quarante-et-un, ans, ont œuvré et œuvrent au sein du comité de rédaction et dans le secrétariat du CND pour faire vivre cette publication.

Dans un esprit de service, avec compétence et persévérance, ils ont d'abord rempli une mission importante de communication et d'information au sujet du ministère du diaconat permanent, après sa « restauration » par le concile de Vatican II et le choix des évêques de France de lui permettre de se développer dans notre pays. Même si ce ministère est désormais assez bien connu, le rôle de *Diaconat aujourd'hui* demeure celui d'un outil de presse au service des diacres qui en sont les principaux lecteurs et de tous ceux et celles qui les accompagnent et œuvrent avec eux dans la vigne du Seigneur.

À ces remerciements, j'ajoute tous mes encouragements pour l'avenir : bonne route jusqu'au… numéro 300 !

ALAIN DESJONQUÈRES

MON PARCOURS AVEC *DIACONAT AUJOURD'HUI*

Alain Desjonquères est diacre permanent dans le diocèse de Paris. Il a été secrétaire du Comité national du diaconat (CND) ainsi que membre du comité de rédaction de *Diaconat aujourd'hui*. Il s'exprime à l'occasion du 200e numéro de la revue.

Lorsque j'ai connu la revue *Diaconat aujourd'hui*, elle avait un caractère différent de ce qu'elle est devenue par la suite. Elle était publiée par une association du même nom qui était en fait une sorte d'amicale des diacres. Or, lorsque Mgr Hippolyte Simon, ancien archevêque de Clermont, est devenu en 1992 accompagnateur national du diaconat, il a souhaité que la revue soit directement rattachée à la Conférence épiscopale. Ceci avait pour conséquence que les articles publiés fussent en harmonie avec les positions de l'Église de France.

Connaissant bien le diaconat français car, à la demande de Mgr Simon, j'avais fait une enquête qui m'avait conduit dans des diocèses très différents, urbains et ruraux, habités par des populations très diverses, enracinées ou implantées de fraîche date, j'ai été tout naturellement sollicité pour écrire des articles pour la revue. Je soumettais ces articles aux responsables du Comité national. C'est ainsi que progressivement, je suis devenu membre du bureau, puis secrétaire.

« C'EST DANS LE TRAVAIL POUR *DIACONAT AUJOURD'HUI* QUE J'AI EU LA JOIE DE CONNAÎTRE LE DIACONAT DE FAÇON CONCRÈTE »

Lorsque j'ai quitté ce poste au terme de mon mandat, il m'a été demandé de prendre la responsabilité de la rédaction de la revue (année 2001). Très souvent, je choisissais un thème pour le cahier central et je me préoccupais de trouver des rédacteurs, prêtres et parfois même évêques, diacres et aussi laïcs, pour illustrer ce thème.

J'ai noué ainsi beaucoup d'amitiés dans les diocèses de France et j'ai rencontré personnellement beaucoup d'évêques avec qui j'ai pu discuter de la façon dont ils voyaient le diaconat évoluer et prendre progressivement sa place dans l'Église.

C'est dans le travail pour *Diaconat aujourd'hui* que j'ai fait connaissance et noué amitié avec beaucoup de ceux qui ont des responsabilités dans la rédaction et la gestion de la revue. J'ai ainsi eu la joie de connaître le diaconat, non pas de façon théorique, mais au contraire de façon concrète. Pour moi, le diaconat ce sont des visages de diacres et d'épouses dans la diversité de leurs profils et de leurs engagements.

Ayant pris maintenant davantage de recul, je reste abonné à la revue et la lis toujours avec beaucoup de plaisir. ■

Alain Desjonquères

INCENDIE DE NOTRE-DAME DE PARIS

UNE SEMAINE SAINTE INOUBLIABLE

Le 15 avril, le lundi saint, la cathédrale Notre-Dame s'embrase à la stupeur de tous. Le feu est en pleine intensité à l'heure du Journal télévisé et le monde entier est partagé entre un sentiment d'émotion intense et d'impuissance devant les ravages de ces flammes qui dévorent la charpente séculaire de cet édifice.

Mgr Rougé évêque de Nanterre écrit : « *Le pays est en train de redécouvrir qu'à Notre-Dame de Paris, c'est le cœur même de la France qui bat intensément.* » Une chaîne de solidarité se met en œuvre : les églises s'ouvrent et les chrétiens viennent y prier dans la communion des saints ; des promesses de dons affluent pour que Notre-Dame puisse demeurer dans sa vocation et tous souhaitent intensément que les pompiers arrivent à maîtriser ce feu pour que le bâtiment et les tours puissent résister.

Ceux-ci s'engagent à fond pour sauver les trésors de la cathédrale et pour combattre ces flammes insensées ; le père Jean Marc Fournier, aumônier des pompiers de Paris, expose sa vie pour retirer le Saint Sacrement du tabernacle.

© CORINNE MERCIER/CIRIC

L'incendie de Notre-Dame de Paris s'est déclaré à l'intérieur de la charpente de la cathédrale dans la soirée du 15 avril dernier.

« DANS UN MONDE MOUVANT, LA CROIX DEMEURE »

Mgr Michel Aupetit reçoit les plus hautes autorités civiles, y compris le président de la République qui promet de tout mettre en œuvre pour réparer ces dommages, avant de pouvoir prier seul de nuit, longuement dans sa cathédrale calcinée.

Seul, dans sa souffrance infinie, il doit se rappeler ce message de Jésus à François d'Assise : « *Va, François, et reconstruis mon Église !* »

Paysage de désolation, comme le souligne Olivier de Chalus, le responsable des guides à Notre-Dame : « *Le matin quand j'ai pu accéder à l'intérieur de la cathédrale, une lumière blafarde émanait des voûtes éventrées ; cet enchevêtrement de pierres, d'amas de bois noircis, de miroirs d'eau froide m'a donné les larmes aux yeux.* »

Comme par miracle, la statue de la Vierge au pilier, au milieu des gravats amoncelés et encore fumants, est demeurée intacte ainsi que la grande croix dorée au fond de la nef, rappelant au cœur de cette semaine sainte cette devise des chartreux : *Stat crux dum volvitur orbis*, c'est-à-dire « *Dans un monde mouvant, la croix demeure* ».

Olivier de Chalus poursuit : « *Mais c'est la force de la cathédrale que de fédérer autour d'elle toute une richesse humaine incroyable, une vraie famille qui existe toujours, même si elle est aujourd'hui privée de maison.* » Et il en va de même dans chaque diocèse où la cathédrale est le signe de ralliement autour de l'évêque du lieu. Et cette famille s'est retrouvée autour de son archevêque le mercredi saint pour la messe chrismale en l'église Saint-Sulpice : Mgr Michel Aupetit y a souligné qu'il était privé de cathédrale, mais non de son peuple qui avait à continuer à vivre de la vie du Christ et que ce peuple était le corps du Christ et le temple de l'Esprit. À la messe de Pâques à Saint-Eustache, il a souligné que ce splendide écrin de pierre a été construit pour la miette de pain qui est le corps du Christ et que c'est lui qui nous donne la vie. C'est par cette miette de pain que la vie nous est communiquée et nous fait participer à la résurrection du Christ.

Alors de cette catastrophe nationale en pleine semaine sainte, peut naître une fécondité inattendue pour le relèvement d'une Église blessée et pour que chaque chrétien redécouvre le sens de son baptême et du mystère du salut. ■

Gabriel de Sevin
Président de l'association
Diaconat aujourd'hui

HENRY CASTANY

« MA VIE D'AUMÔNIER À L'HÔPITAL M'A COMBLÉ »

Marié, père de cinq filles – dont l'une est décédée à l'âge de 5 mois – et quinze fois grand-père, Henry Castany, Vosgien d'origine, est aujourd'hui diacre dans le diocèse de Reims. À 75 ans, cet ancien technico-commercial dans la viticulture a rendu ses missions diaconales l'an dernier. Touché comme beaucoup par les bourrasques dans l'Église, il garde l'espérance chevillée au cœur.

En quoi a consisté votre métier dans la viticulture ?

J'ai vécu l'essentiel de mon parcours professionnel dans le vignoble champenois. J'ai beaucoup accompagné les viticulteurs sur la façon d'exploiter leurs parcelles, dans l'expérimentation et l'utilisation des produits phyto-sanitaires pour soigner les maladies et éliminer les parasites de la vigne. J'ai aussi participé à la formation professionnelle. Auparavant, j'avais exercé un métier un peu similaire dans l'agriculture. Je suis autodidacte. Il se trouve que j'ai appris ce métier sur le tas et je l'ai exercé avec passion.

Comment s'est passée votre interpellation au diaconat ?

J'étais engagé dans ma paroisse comme membre d'une équipe d'animation liturgique et participant d'un groupe de prière. Plus jeune, je m'étais posé la question de la prêtrise et j'avais fait le petit séminaire. Dans les années 1990, l'idée du diaconat s'est installée en moi et m'a fortement travaillé. Était-ce une lubie ? Je suis allé voir mon curé qui m'a conseillé d'en parler avec le responsable du diaconat au niveau diocésain. Il m'a reçu. Un an après, je suis retourné voir mon curé qui m'a expliqué que l'appel est du ressort de l'Église. Je lui ai répondu : « *Toi, est-ce que tu as attendu que l'Église t'appelle pour entrer au séminaire ?* » Je demandais simplement la possibilité de discerner en Église. Cette question l'a interpellé. Un mois après, je recevais une invitation du comité diocésain du diaconat à entrer dans une démarche de discernement. La demande est donc venue de moi, ce qui est relativement rare ; pour moi, c'était un appel très fort.

Quelles ont été vos missions diaconales ?

Elles se sont inscrites pour l'essentiel dans le monde de la santé. J'étais déjà engagé à l'aumônerie et responsable d'un site hospitalier, une dépendance du CHU de Reims spécialisée dans la rééducation et la gériatrie. En 2006, notre évêque me demandait de prendre en charge le service évangélique des malades pour le diocèse. En 2008, il m'a été demandé de préparer, au niveau diocésain, les premières assises de la santé à Lourdes. Ce fut une expérience extraordinaire. Au retour, j'ai été sollicité pour devenir délégué diocésain à la pastorale de la santé. Puis, je suis devenu responsable de l'ensemble des équipes d'aumôneries et des cliniques et hôpitaux du diocèse. C'est la charge la plus lourde que j'aie reçue. Il me fallait accompagner les équipes, les former aux plans technique et spirituel. Je m'occupais à la fois des équipes salariées et des bénévoles.

Quelles ont été vos plus grandes joies dans vos missions de diacre ?

Ma vie d'aumônier à l'hôpital m'a comblé. J'ai accompagné la naissance de l'unité de soins palliatifs de Reims. J'ai connu les jeunes médecins qui arrivaient, les psychologues, les infirmières, les aides soignantes, le personnel administratif… J'ai passé en tout vingt ans à l'hôpital comme aumônier et cinq ans comme responsable. Le cumul des charges dans la durée, ce n'est pas une bonne solution. Ce fut sans doute trop long, mais que de beaux moments vécus, même à travers les épreuves et les difficultés de la mission ! Aujourd'hui, dans la paroisse de Tinqueux

Henry Castany au côté de son épouse.

J'ai passé vingt ans à l'hôpital comme aumônier. Que de beaux moments vécus, même à travers les épreuves et les difficultés de la mission !

à laquelle je suis rattaché, mon épouse et moi-même vivons une belle amitié fraternelle avec les deux autres diacres de la communauté et avec leur épouse. J'accompagne encore aujourd'hui à Reims un groupe de Relais Lumière Espérance qui rassemble des personnes proches de malades psychiques, leurs parents, conjoints, ou frères et sœurs. Le fait de rencontrer ces personnes, de les écouter, de leur donner la possibilité de s'exprimer, d'être dans une Parole méditée, partagée, de prier avec elles, ça fait un bien fou.

Une difficulté ?

L'une des principales difficultés, il faut le reconnaître, se situe dans les relations avec les ministres ordonnés ! Je rends grâce pour la nomination de Mgr Éric de Moulins-Beaufort qui va au-devant de chacun, attentif et à l'écoute. Cette nomination est un vrai cadeau pour notre diocèse ! Sur un autre plan, j'ai été amené à traiter de comportements prosélytes avec l'administration hospitalière. Ce fut une épreuve, mais aussi l'occasion de se recentrer sur le sens de notre présence à l'hôpital.

Au CHU de Reims, vous avez été confronté à la situation de Vincent Lambert. Qu'en avez-vous retenu ?

J'ai connu Vincent Lambert dès son arrivée, il y a dix ans. C'est une histoire terrible. L'unité de soins palliatifs a été obligée parfois de faire venir le service d'ordre au CHU car elle était envahie par les médias, par les partisans, comme par les opposants, des parents de Vincent Lambert. Des membres du personnel ont été agressés, insultés, le chef de service en premier lieu. Certains ont reçu des menaces de mort. C'est une épreuve terrible pour une unité de soins palliatifs qui ne peut pas, dans ces conditions, accomplir sa mission dans le calme et la sérénité nécessaires. C'est une affaire qui fait couler beaucoup d'encre, on parle du « cas Vincent Lambert », mais on ne respecte pas Vincent lui-même.
Cette affaire a au moins un mérite : cela valide complètement la loi Leonetti qui est, à mes yeux, une des meilleures lois au monde sur la fin de vie et confirme officiellement la place de l'épouse comme tutrice auprès de son mari. C'est désormais un cas de jurisprudence.

Quel regard portez-vous sur l'Église aujourd'hui ?

Je vis douloureusement les scandales. Notre diocèse n'a pas été épargné. Heureusement, les décisions qui s'imposaient ont été prises par notre archevêque. Mais je reste plein d'espérance. Je n'ai jamais désespéré de l'Église et tout cela ne remet pas en cause ma foi chrétienne ni ma vocation diaconale.
Le diaconat donne à l'Église une ouverture pour rencontrer des personnes à côté desquelles elle passerait, sans ce ministère : les plus pauvres, les plus fragiles, les personnes handicapées, les malades en milieu hospitalier, les personnes âgées en Ehpad…
La question que pose le pape François, du diaconat féminin, mérite d'être posée. Mais, pour moi, ce n'est vraiment pas l'urgence.
Le diaconat permanent n'est pas encore bien compris et perçu en Église. Il convient donc d'abord, à mon sens, de le faire connaître et de l'expliquer, tant aux évêques qu'aux prêtres et aux baptisés. C'est toute une culture du cléricalisme qui est en cause. ■

Propos recueillis par Romain Mazenod

COLLECTIF LES MORTS DE LA RUE

DE LA RENCONTRE JUSQU'À L'ACCOMPAGNEM DES « HOMMES DE LA RUE

Membre du collectif Les Morts de la rue, Monique Valette est une paroissienne de Colombes (92). Elle témoigne de ses rencontres avec les personnes de la rue et de l'accompagnement qu'elle fait au cimetière de Thiais, où sont enterrées, dans des sépultures individualisées, les personnes isolées.

« HOMME DE LA RUE », « SANS-DOMICILE-FIXE », QUI ES-TU ?

J'ai longtemps fait des maraudes. C'était le jeudi soir. Je commençais vers 20 heures et je rentrais chez moi tantôt à 23 heures, tantôt à minuit, parfois plus, dans la nuit, en fonction des rencontres de la soirée.
J'avais trouvé un homme, installé dans un recoin de nos rues. Je passais régulièrement. Régulièrement je le retrouvais, toujours au même endroit. Alors je me suis dit : « *Je vais entrer en relation avec lui.* » Naturellement on ne rentre pas chez quelqu'un sans y être invité. Alors j'ai attendu qu'il m'invite à… entrer chez lui. Oui « *chez lui* ». Certains d'entre nous ont des maisons en brique, en pierre, en bois. D'autres ont des maisons « virtuelles » car pas en matériaux habituels, mais ce sont des « maisons » puisque c'est là qu'ils habitent.

UN HOMME, COMME VOUS, COMME MOI !

Chaque jeudi, j'allais vers lui, mais à bonne distance. Disons trois à quatre mètres de son installation. Je m'asseyais et je restais. En silence, mais ouverte à toute proposition. Pas vraiment d'échange de regards. Mais pas de rejet. Pas de parole. Tout simplement lui et moi à trois, quatre mètres de distance. En silence. Et cela chaque jeudi pendant plus d'un mois. Il ne se passait rien. Rien en « positif », mais rien également en « négatif ». Toutefois, je finis par me dire : « *À quoi bon ?* » « *Ne suis-je pas un peu maso ?* » Bref, j'ai ce qu'on appelle « baissé les bras » et j'ai arrêté d'aller dans son quartier. Cela n'a pas duré longtemps ! Un gros sentiment de culpabilité me rongeait…

Jeudi ! Je m'approche. Je n'étais pas encore dans le cercle habituel des trois, quatre mètres de distance et je vois mon gros tas informe de couvertures qui s'ébranle et qui me crie : « *Vieille s*****, pourquoi tu m'as abandonné ?* » Estomaquée, du tac au tac je réponds : « *Oh lala que tu me traites de "s*****", ça ne me dérange absolument pas. Mais que tu me traites de "vieille", alors là, ça ne va pas du tout !* » Là-dessus, lui et moi, nous éclatons de rire, et nous nous jetons dans les bras l'un de l'autre…
Ce fut une rencontre absolument merveilleuse. Le jeudi était une journée de bonheur, de détente, d'échanges, de complicité, de confidences, de rires, de pleurs. Bref de vie.
Et si cet « homme de la rue », ce « sans-domicile-fixe » n'était tout simplement qu'un Homme ? Comme vous. Comme moi. Un homme qui a besoin d'aimer, d'être aimé. Qui a besoin de reconnaissance. D'échange. De banale simplicité. De normalité. Il a besoin, tout comme nous, de ne pas être enfermé dans une classification, dans une norme. Dans une analyse théorique. Et pourquoi le rendre si différent de chacun de nous ? Pourquoi passer devant lui en l'ignorant totalement ? Pourquoi sommes-nous aveugles à force de ne pas le voir ? Pourquoi est-il couché ou assis ? Pourquoi est-il par terre ? Et si on prenait le temps, tout simplement de lui dire bonjour, de le regarder comme un semblable et non comme un « homme couché », donc un homme incapable, miséreux, « pauvre » ? Apprenons la banalité d'un bonjour, la simplicité de l'échange, regardons-le comme un homme « réel », droit et il se mettra debout. ■

Objectifs du collectif Les Morts dans la rue
- Faire savoir que beaucoup de personnes qui vivent ou ont vécu à la rue en meurent.
- Mettre en œuvre et développer les moyens et actions nécessaires pour la recherche, la réflexion et la dénonciation des causes souvent violentes des morts de la rue ; pour des funérailles dignes de la personne humaine ; et pour l'accompagner des personnes en deuil, sans distinction sociale, raciale, politique ni religieuse.

Le chiffre
566 morts dans la rue en 2018 à 48 ans en moyenne

Pour aller plus loin
Les études sur les morts dans la rue sont téléchargeables à partir du site www.mortsdelarue.org

IENT… EN TERRE
»

COMME BÉNÉVOLE DU COLLECTIF, MONIQUE ADRESSE UNE ORAISON FUNÈBRE À CES PERSONNES ISOLÉES

Un homme non identifié, 25 à 35 ans, d'origine africaine, suicidé sous le métro Porte de Clignancourt, 18 décembre 2016

Bonjour l'ami,
L'ami ? Je devrais dire plutôt « mon frère ». En effet, je ne te connais pas. Nous nous sommes peut-être croisés dans le XVIIIe arrondissement, mais nous ne nous sommes jamais parlé. Ta peau est noire et personne n'a cherché à te retrouver. Tu as certainement traversé le continent d'Afrique pour arriver en Europe. Tu as rêvé à la France où les gens ont de belles maisons, des voitures et de beaux habits. Tu as cru aux images de la télévision dans les informations ou les feuilletons. Mais tu t'es certainement trouvé sans case, sans famille, sans ressources sous un ciel gris et dans des rues polluées et impersonnelles.
L'espoir s'est envolé quand le rêve s'est fracassé à la dure réalité. Quel gâchis que tout homme ne puisse pas vivre en toute quiétude avec ses besoins vitaux satisfaits : se nourrir, se loger, vivre en famille en gagnant le nécessaire pour sa réalisation. Mais ce qui est sûr, pourtant, c'est que nous sommes fondamentalement tous pareils dans nos besoins, nos aptitudes et nos qualités. Nous sommes tous frères et faisons partie de cette grande humanité étalée sur tous les continents, de toutes tailles, couleurs, langues. Tous, nous avons un cœur, un esprit et une âme. Je t'accompagne aujourd'hui pour crier à tous que tu es digne de respect, de reconnaissance. Oui, tu es mon frère, à moi et à tous les humains de la Terre au-delà de toute puissance matérielle.
Au revoir frère, tu n'es pas seul. On est de la même famille, ne l'oublie pas. De tout cœur tu resteras dans mes pensées. ■

Monique Valette

© ALAIN PINOGES/CIRIC

Hommage aux morts dans la rue recensés en 2014 en France, à l'appel du collectif Les Morts de la rue, qui a installé, en mars 2015, un cimetière éphémère place de la République à Paris.

Slodoban Perisic, né en Yougoslavie le 1er mars 1950, décédé à Paris (IIe), 23 février 2017

Bonjour Slodoban,
Tu viens d'avoir 67 ans. Quelle tristesse de finir son séjour sur terre tout seul ! Tu es né en Yougoslavie et tu es mort dans le IIe arrondissement de Paris. Que de changements depuis ta naissance dans notre vieille Europe ! Ton pays a éclaté pour en créer d'autres : Serbie, Croatie, Macédoine… Il a été muselé derrière le rideau de fer et tu as certainement rêvé de venir à l'Ouest, où évidemment la vie ne pouvait être que plus belle, plus prospère, plus agréable.
Depuis quand étais-tu en France ? Y as-tu été heureux ? As-tu eu une vie de plus grande liberté, de plus grand confort ? Je ne sais pas. Mais, aujourd'hui, personne de tes proches n'est présent. Cependant, Slodoban, tu n'es pas seul. Claude, le personnel de ce cimetière, et moi-même t'accompagnons. Nous voulons crier au monde entier que c'est un scandale que la solitude sépare les Hommes. Je voulais te dire que tu es mon frère par la seule raison que tu es un être humain comme moi. Chacun de nous est un être humain. Chacun de nous a les mêmes besoins vitaux : aimer, se nourrir, se loger, se vêtir. Chacun de nous forme cette Humanité en marche depuis le début du monde jusqu'à la fin des temps.
Slodoban, mon frère, au revoir. Sois dans la paix. Je te donne la main sur la grande route de l'humanité. ■

Monique Valette

Revêtons le gilet blanc de notre baptême

Texte de Bernard Colas, diacre du diocèse de Soissons, Laon et Saint-Quentin

Nous vivons dans notre pays depuis plusieurs mois une crise sociale et citoyenne profonde. Nous sommes éprouvés par le scandale intolérable des abus sexuels dans l'Église qui appelle des sanctions, des actions de prévention et une conversion à tous niveaux. Le « tempo médiatique » nous somme de « réagir » plus que de « réfléchir » ! Alors ces temps d'épreuves nous pressent de nous convertir personnellement et communautairement ; à toutes les époques et surtout dans les moments de tempête, l'Esprit Saint suscite des saints qui, par une vie évangélique, initient un profond renouveau de l'Église tout entière. « *Dieu répond aux crises en envoyant des saints* » (lire le vivifiant article sur l'Église, la croix et la joie, dans le n° 342 de mars 2019 de la revue *Il est vivant*).

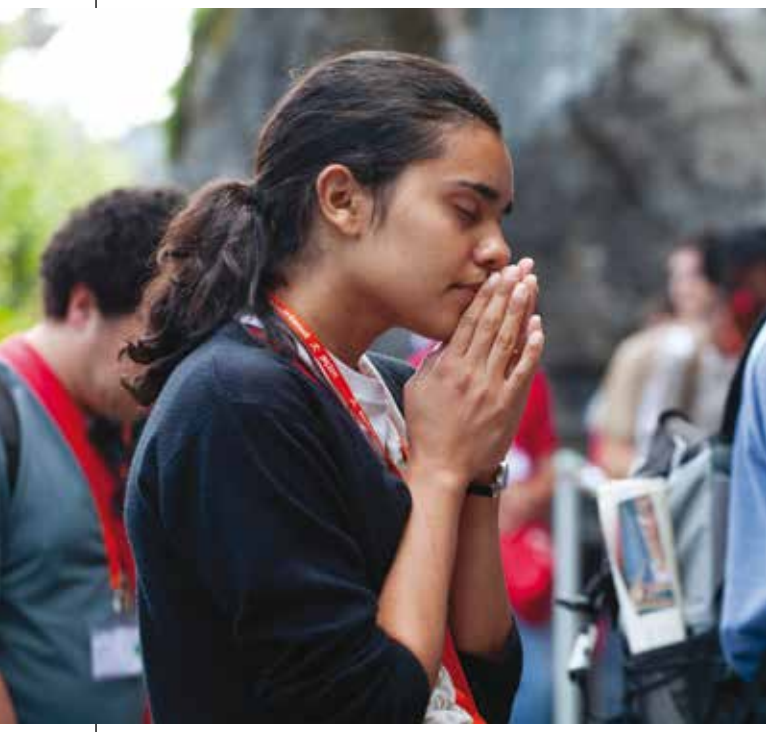

© VINCENT/SANCTUAIRE LOURDES/CIRIC

Sainte Thérèse d'Avila écrivait : « Celui qui a Dieu ne manque de rien, Dieu seul suffit. »

Sainte Thérèse d'Avila le disait déjà au XVIe siècle : « *Que rien ne te trouble, que rien ne t'effraie, tout passe, Dieu ne change pas ; la patience obtient tout ; celui qui a Dieu ne manque de rien, Dieu seul suffit.* »

« Il vit, le Christ, notre espérance… »

Et voici qu'au milieu de ces évènements qui nous troublent, nous questionnent, nous font mal, le pape François nous offre, le 25 mars dernier, une lumineuse exhortation apostolique : « *Il vit, le Christ, notre espérance… Il vit et il te veut vivant. Il est en toi, il est avec toi et jamais ne t'abandonne. Tu as beau t'éloigner, le Ressuscité est là* » (nos 1 et 2).
La croix lumineuse au chœur de Notre-Dame de Paris, au lendemain de l'incendie, nous le rappelle : notre bien le plus précieux, c'est Jésus ressuscité !
Au fil des pages, le pape François nous recentre avec tant de simplicité et de force intérieure sur cet essentiel de notre foi.
Tout cela nous oblige à mener en nous-mêmes un combat spirituel. Face au grand vide spirituel, il nous revient d'examiner nos raisons de vivre et de faire vivre l'Espérance. Cela commence par la « mise à jour » de notre propre vie intérieure.
Dans *Christus vivit*, le pape François nous exhorte à accueillir et à « *comprendre trois grandes vérités que nous avons tous besoin d'entendre sans cesse, encore et encore* » (n° 111 à 133) :

- « *Dieu t'aime, n'en doute jamais, quoi qu'il arrive dans ta vie* » ;
- « *Le Christ, par amour, s'est livré jusqu'au bout pour te sauver* » ;
- « *Il vit, le Christ ressuscité plein de vitalité surnaturelle, revêtu d'infinie lumière* ».

Tout est dit. Avec ces trois vérités, l'Esprit Saint remplit nos cœurs de force, de lumière et de joie. À nous de l'incarner dans l'humble quotidien de nos existences.
Alors en ces temps d'épreuves et de grâces, comme le dit mon curé, « *revêtons le gilet blanc de notre baptême* ».
L'été approche… Prenons le temps de lire, de relire et de méditer cette prophétique exhortation du pape François… Et nous aurons « le cœur tout brûlant » ! ■

Les ministères

© Alain Pinoges/ciric
© Corinne Mercier/Ciric
© Vincent/Sanctuaire Lourdes/Ciric

UNE RICHESSE POUR L'ÉGLISE

La question des ministères dans l'Église est une question fort agitée et souvent mal comprise. Selon la tradition scholastique dans l'Église, le ministère se situait directement en référence au sacerdoce presbytéral. L'essence de ce ministère unique se recevait directement de Jésus-Christ par l'ordination et était très polarisée sur l'Eucharistie. Le ministère ainsi conçu s'exerce au détriment de la charge pastorale de présidence d'une communauté. Le prêtre n'était pas censé évangéliser.

Le concile Vatican II a élargi cette notion de ministère : l'accent y est mis sur l'Église conçue désormais comme une communauté d'Églises. Les ministères se comprennent alors à partir du peuple de Dieu, peuple dont tous les membres sont participants à leur manière, au titre des sacrements de l'initiation, de la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ et exercent pour leur part, dans l'Église et le monde, la mission qui est celle du peuple chrétien (LG 31). Ainsi, c'est l'Église qui est la première détentrice du ministère de l'annonce de l'Évangile. Celui-ci est inséparablement lié au ministère de l'Eucharistie qui, lui, nécessite un sacrement spécial.

Ajoutons que le point de départ de la réflexion théologique sur les ministères n'est plus seulement le Christ, mais l'Esprit Saint, en tant qu'agent opérateur de l'unité et de la sainteté de l'Église du Christ.

Un évêque disait après le Concile : « *Dans l'Église, peuple de Dieu, corps du Christ, temple de l'Esprit Saint, tous font tout, mais pas de la même manière, ni au même titre.* »

Plus la diversité des tâches au service de la vie et de la mission de l'Église est assurée au travers des ministères, ou services confiés aux laïcs, et mieux les ministres ordonnés trouvent à se situer aussi bien sur le plan théologique que pastoral.

Reste à ce que chacun trouve sa juste place : tel est l'objet de notre enquête, qui fait précéder les témoignages de deux contributions de synthèse.

Dossier réalisé par Gabriel de Sevin et Patrice Maincent

L'APPORT

de **P. Alphonse Borras**,
professeur émérite à la faculté de droit canonique
à l'Institut catholique de Paris

Ministères et mission

Le père Alphonse Borras, vicaire général du diocèse de Liège et professeur émérite à la faculté de droit canonique à l'Institut catholique de Paris, définit les notions de « ministère » et de « mission » et rappelle les liens qui les unissent.

Sur ce thème « Ministères et mission », je cite volontiers la belle formule de Mgr Joseph Doré et du professeur Maurice Vidal, selon laquelle « *pour que l'Église vive et remplisse sa mission de service de l'Évangile en ce monde, il faut que, en elle, certains acceptent de servir pour la disposer à sa mission – autrement dit : quelques-uns acceptent d'assurer en son sein des ministères* »[1].

La mission de l'Église est « *pour le monde* » afin d'y être sacrement et germe du Salut, celui d'une alliance offerte par Dieu à tous les êtres humains de façon inconditionnelle – par grâce. L'essentiel est dit. Cela invite à dépasser une perspective binaire et même dualiste entre l'Église et le monde, où il s'agit toujours de faire entrer l'un dans l'autre – le monde dans l'Église ou celle-ci dans celui-là. Vatican II nous a encouragés à (re) découvrir une perspective ternaire « Royaume – Histoire/Monde – Église » : l'amour de Dieu pour notre humanité, son royaume (synoptiques) (sur)vient dans notre histoire pour la porter à son accomplissement – ou la plénitude de vie (saint Jean) qu'il offre par grâce (saint Paul) – et, dans cette dynamique d'alliance, l'Église annonce au cœur du monde l'humanité réconciliée et anticipe le Royaume.

Au sein du corps ecclésial du Christ, il y a le ministère ecclésial (au singulier, c'est-à-dire pour le disposer à sa mission) qui se décline en différents ministères (au pluriel). Parmi les fidèles, quelques-uns assument en effet une fonction particulière au service de tous. Et j'ajoute « *sous la présidence d'un seul* », qui figure le Christ, tête de son corps. Les charges de ces quelques-uns se situent comme des services ou des ministères de cela même que la communauté est appelée à être et à faire[2]. Cette altérité tous/quelques-uns est proprement symbolique : elle fait « tenir ensemble » – contrairement au « diabolique » qui divise !

Il y a les ministères pour lesquels on est investi par une ordination – épiscopat, presbytérat et diaconat – et ceux qui sont confiés à des laïcs sur la base d'une lettre de mission ; les premiers sont fondés sur le sacrement de l'ordre qui saisit une personne dans tout son être ou pour toute sa vie dans le ministère apostolique, et les seconds reposent sur l'initiation chrétienne et un envoi par l'autorité ecclésiale compétente, sans pour autant saisir la personne intégralement et perpétuellement pour le ministère. Ces ministères forment dans leur diversité et leur complémentarité un tout organique : ils s'articulent les uns avec les autres. Le diaconat, lui aussi, pour sa part, fait tenir ensemble le corps ecclésial du Christ.

Les ministères ordonnés pour promouvoir l'apostolicité de la foi

Le ministère ordonné des évêques, prêtres et diacres représente l'apostolicité du ministère ecclésial et son rôle de garantie de l'apostolicité de la foi. Ces ministères ordonnés rappellent que le corps ecclésial tient de Dieu, par le Christ dans l'Esprit. Et ils signifient la présence du Ressuscité, tête de ce corps, qui, dans l'Esprit, le rassemble et l'envoie pour ouvrir l'histoire à son achèvement, à la plénitude à laquelle, par grâce, elle est promise.

Le ministère « apostolique », par excellence dans le chef de l'évêque, signifie et réalise qu'il n'y a d'Église fondée sur la foi des Apôtres que par la grâce de Dieu. Mais l'Église ne prend cependant corps que par l'adhésion croyante des fidèles ; elle n'est pas sans

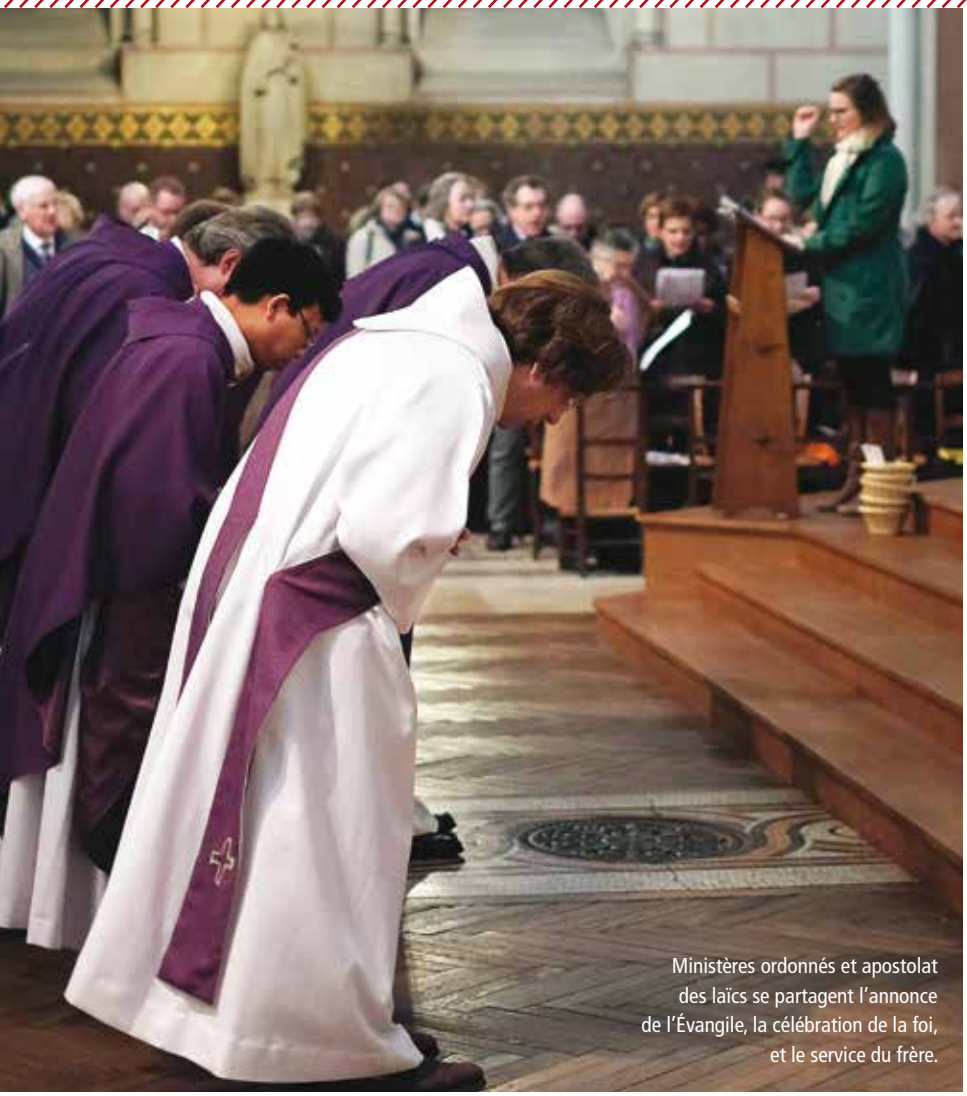

© CORINNE MERCIER/CIRIC

Ministères ordonnés et apostolat des laïcs se partagent l'annonce de l'Évangile, la célébration de la foi, et le service du frère.

eux qui vivent (de) la foi apostolique. Ceux-ci, à leur tour, expriment qu'il n'y a pas d'Église sans la foi ; ceux-là, quant à eux, qu'il n'y a pas d'Église sans la grâce.

Les ministères ordonnés ne créent pas l'apostolicité de l'Église, mais ils la promeuvent et la protègent au titre même de leur investiture sacramentelle autant que du rapport symbolique commun à tous les « quelques-uns » au service de « tous » ! Les diacres sont dans ce cadre les garants de l'apostolicité de la foi vécue, en aidant la communauté ecclésiale à être en état de service ! En communion avec l'évêque et le presbytérium, ils contribuent à « *mettre les saints en état d'accomplir le ministère pour bâtir le corps du Christ* […] *et c'est de lui* [qui est la tête] *que le corps tout entier, coordonné et bien uni grâce à toutes les articulations qui le desservent, selon une activité répartie à la mesure de chacun, réalise sa propre croissance pour se construire lui-même dans l'amour* » (Ep 4, 11-12.16).

Les tâches, services et ministères confiés à des laïcs

Mais le ministère ordonné ne confisque pas toute la réalité ministérielle de l'Église[3]. Un nombre important de fidèles laïcs assument bénévolement des tâches indispensables à l'annonce de l'Évangile, la célébration de la foi, le service de leurs frères et sœurs en humanité : catéchistes, visiteurs de malades, animateurs de la pastorale des sacrements, membres d'équipes liturgiques, membres des EAP ou des équipes-relais, etc. Outre ces nombreux laïcs, quelques-uns exercent un ministère de manière rémunérée. Cette éclosion de ministères multiples, variés et complémentaires, permet de parler de pluriministérialité.

Théologiquement parlant, c'est en vertu de leur baptême, en fonction des charismes qui sont les leurs, que des fidèles laïcs sont susceptibles d'être appelés par l'Église – quelles que soient les modalités de cet appel et du discernement qu'il présuppose – pour assumer des services ou des ministères indispensables pour édifier l'Église et contribuer à sa mission en ce lieu. Ils participent « *de plus près* » à la charge pastorale (cf. AA 24f).

Même s'ils fondent la participation à la vie ecclésiale – le sacerdoce commun à tous les fidèles –, le baptême et les charismes comme tels ne justifient pas l'attribution et *a fortiori* l'exercice d'un ministère. Encore faut-il être appelé à cet effet, quelles que soient la modalité et l'instance d'appel. Les ministères présupposent des charismes correspondants : ceux-ci sont nécessaires, mais pas suffisants, ils doivent s'accompagner d'un appel de l'Église. Aussi, je préfère parler de « ministères confiés à des laïcs » ou de « ministères de laïcs ».

L'avancée doctrinale en la matière est théologiquement indéniable, même si elle s'est opérée par à-coups ou a pu sembler être mise en cause à certains moments. En 1988, saint Jean Paul II traitait sur un ton positif et encourageant de la vocation et de la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde. Il se réjouissait de la jeunesse de l'Église dont il voyait, entre autres, le témoignage « *dans le nouveau style de collaboration entre prêtres, religieux et fidèles laïcs* » (*Christifideles laici* [ChL] 2h). Il ne niait cependant pas les difficultés ni les dangers (ChL 2i). Son propos demeurait ▪▪▪

1. J. Doré et M. Vidal, *Des ministres pour l'Église*, Paris, Bayard Éditions/Centurion – Fleurus-Mame – Éd. du Cerf, 2001, p. 14. **2.** Y. Congar, « Mon cheminement dans la théologie des ministères », dans *Ministères et communion ecclésiale*, Paris, Éd. du Cerf, 1971, p. 19. **3.** B. Sesboüé, *N'ayez pas peur ! Regards sur l'Église et les ministères aujourd'hui*, Paris, DDB, 1996, p. 124.

© CORINNE MERCIER/CIRIC

Tout en appelant les fidèles à être des « agents évangélisateurs », le pape François se réjouit de l'apport bénéfique de ces quelques-uns que sont les « agents pastoraux ». C'est ici que peut s'inscrire le ministère des diacres…

… confiant en l'action de l'Esprit qui, dans la communion ecclésiale, distribue des charismes multiples sur la base desquels il appelle, par l'Église, des laïcs à divers ministères. Le pape voyait tous les ministères comme une participation au ministère de Jésus-Christ (cf. ChL 21 c) et considérait que les ministères confiés à des laïcs l'étaient sur la base du baptême et de la confirmation, des charismes requis et de l'appel de l'Église (cf. ChL 22 a et 23 a « *et même du mariage* »). Cela n'a pas empêché des crispations pastorales ni des replis frileux sur le monopole sacerdotal – le retour de ces « *vieux démons* » dont parlait quelques années plus tard le prof. Jean Rigal[4] – avec le refus de certains de parler de « ministères » dans le chef des laïcs alors que missel et autres rituels évoquent les ministères autant ordonnés que les autres, institués ou reconnus, voire par suppléance, qui se déploient dans l'action liturgique (cf. par les *Préliminaires du Missale romanum* [PGMR], n°65-73).

Les « agents pastoraux », diacres y compris, en sortie missionnaire

Tout en appelant tous les fidèles à être des « *agents évangélisateurs* », le pape François se réjouit de l'apport bénéfique de ces quelques-uns que sont les « *agents pastoraux* », concept générique qui englobe chez lui autant clercs que laïcs (cf. *Evangelii Gaudium* [EG] 76). Il offre une spiritualité suscitant leur élan missionnaire pour qu'ils soient « *en constante attitude de "sortie"* » et que la pastorale ordinaire « *favorise ainsi la réponse positive de tous ceux auxquels Jésus offre son amitié* » (EG 27). Il souligne à cette fin le besoin de les « *motiver et* [de les] *régénérer* » (cf. EG 77) par un discernement approprié et un soutien effectif. C'est ici que peut s'inscrire le ministère des diacres. Selon leur engagement spécifique sur la base de leur lettre de mission, ils entraînent les fidèles dans la dynamique du service de leurs frères et sœurs en humanité et contribuent à faire de l'Église un peuple vraiment diaconal.

Le pape François ne nie cependant pas les tentations des clercs et laïcs dans l'exercice de leurs tâches ministérielles (cf. EG 78-88). Il invite à dire « *non* » à la mondanité spirituelle (cf. EG 93-97) et aux conflits et rivalités (cf. EG 98-101). Il en appelle à une fraternité mystique alliant consécration à Dieu et dévouement au prochain (cf. EG 92). Il engage les « *agents pastoraux* » dans « *l'art de l'accompagnement* » (cf. EG 169-173), celui de la croissance des personnes autant que celui de l'édification des communautés.

Cela requiert ces fameux « *processus participatifs* » qui, dans une vision synodale, permettent à la communauté ecclésiale de prendre corps en se tournant vers le Christ (conversion ecclésiale, EG 26 b) et vers le monde (rêve missionnaire, EG 31 b). C'est en effet par une conversion personnelle, communautaire et structurelle que s'opère la « *réforme de l'Église en sortie missionnaire* » (EG 17). La « *sortie missionnaire est le paradigme de toute tâche de l'Église* » (EG 15).

Parmi les disciples-missionnaires (cf. EG 24 et 120), les diacres ont à prendre leur place spécifique autant dans le vivre-ensemble que dans l'aller-vers de l'Église en sortie prenant l'initiative de la rencontre avec ses contemporains pour leur faire part de la joie de l'Évangile ; cela requiert qu'elle s'implique dans le service des autres, « accompagne l'humanité en tous ses processus » (EG 24 cf. n° 44 b), l'évangélise et s'évangélise elle-même dans la joie. L'aventure continue… ■

Ouvrages du père Alphonse Borras :

- *Le diaconat au risque de sa nouveauté*, Éd. Lessius, 2007;
- *Quand les prêtres viennent à manquer*, Éd. Médiaspaul, 2017.

4. J. Rigal, *Horizons nouveaux pour l'Église*, Paris, Éd. du Cerf, 1999, p. 202-207.

L'APPORT

de ***P. Luc Forestier***,
directeur de l'Institut supérieur d'études œcuméniques
et du département « dogmatique » du Theologicum

Le diaconat dans la diversité des ministères

Le père Luc Forestier est prêtre de l'Oratoire et directeur de l'Institut supérieur d'études œcuméniques et du département « dogmatique » du Theologicum.
Il explique comment se situe le diaconat par rapport aux autres ministères.

Pour situer le diaconat à l'intérieur de la diversité des ministères qui structurent l'Église, il faut tenir compte d'un double contexte, pastoral et théologique. D'une part, nous sommes dix ans après le *motu proprio* de Benoît XVI *Omnium in mentem* (26 octobre 2009) qui a modifié le Code de droit canonique. D'autre part, la grave crise que traverse l'Église à propos des abus (abus sexuels, abus de pouvoir, abus de conscience) va sans doute accélérer de vastes réformes dans la gouvernance des réalités ecclésiales, à tous les niveaux.

Ce double contexte marque toute réflexion sur les ministères, c'est-à-dire sur toute responsabilité publique confiée à un(e) baptisé(e), en vue d'exercer une forme de vigilance sur la vie chrétienne, parmi lesquels on compte les ministères ordonnés (épiscopat, presbytérat et diaconat) ainsi que les autres offices confiés à des laïcs, hommes et femmes.

Dissocier diaconat et pastorat

La modification des articles 1008 et 1009 du Code a parfois été mal reçue, car elle paraissait relativiser le diaconat par rapport au presbytérat[1]. En fait, la formulation abrogée semblait intégrer les diacres à la mission pastorale voire à la seule vie paroissiale. Et la liste des tâches qu'un diacre peut accomplir, citées à la fin du n° 29 de *Lumen gentium*, risquait de faire du diacre un auxiliaire pastoral du curé de la paroisse. Même si de nombreux diacres sont impliqués dans la pastorale quotidienne de l'Église, la clarification de Benoît XVI permet de ne pas réduire le diaconat à la vie paroissiale. Il reste malgré tout une tension délicate. D'un côté, les évêques ont insisté, dès la « restauration » du diaconat (octobre 1966), sur l'ordination d'hommes exerçant un métier. En 2014, les évêques de la Commission épiscopale pour les ministères ordonnés et les laïcs en mission ecclésiale (Cemoleme) précisent de nouveau que « *l'appel au diaconat d'hommes qui sont dans la vie professionnelle et qui y restent, doit demeurer la norme.* » Ce choix initial repose sur une conception missionnaire de ce ministère, comme le disent en 2000 les *Normes pour la formation des diacres* : « *On sera particulièrement attentif à discerner des hommes vivant en solidarité avec les délaissés, les exclus, les jeunes, les familles, ainsi que des hommes vivant dans des lieux où se prennent des décisions concernant le développement.* » D'un autre côté, on constate que beaucoup de diacres sont très impliqués sur le plan pastoral, surtout au moment de la retraite. L'Église peut alors s'appuyer sur la participation d'hommes, et souvent de couples, qui sont formés et bénévoles.

La décision de Benoît XVI renforce la lecture française de la restauration du diaconat, en soulignant l'originalité de ce ministère ordonné qu'il faut alors penser à partir d'un double triangle, le premier pour les ministres ordonnés, le second pour le diaconat.

D'un côté, à la succession du cursus clérical qui met le diaconat tout en bas, il faut préférer un triangle, avec un lien singulier entre l'évêque et ses prêtres, tandis qu'un autre lien se déploie entre l'évêque et les diacres qui le soutiennent dans l'exercice de son ministère diocésain.

De l'autre, il faut penser le ministère effectif des diacres en France sur un autre triangle, en partant de l'importance du lien à l'évêque, puis en mettant la polarité de l'engagement social ainsi que la collaboration au service pastoral. Ce deuxième triangle évite de penser ...

1. Benoît XVI ajoute au c. 1009 un troisième paragraphe qui précise que l'évêque et ses prêtres ont « *la mission et la faculté d'agir en la personne de Christ-Tête* », *tandis que « les diacres reçoivent la force de servir le Peuple de Dieu dans la diaconie de la liturgie, de la Parole et de la charité* ».

le diaconat en opposant « caritatif » et « pastoral », et met ainsi l'ordination reçue au cœur de cette tripartition du ministère diaconal.
Ce schéma permet alors de comprendre les relations entre les diacres et l'ensemble des laïcs, hommes et femmes, engagés dans la pastorale, car l'existence propre au diaconat des deux autres pôles (service du ministère de l'évêque, engagement dans les marges de la société), variables selon les profils et les âges des diacres, évite de penser en termes de confrontations, ce qui invite à changer le rapport au pouvoir.

Lutter contre le cléricalisme

Le contexte pastoral invite en effet à s'interroger sur l'exercice du pouvoir dans l'Église. Or, un consensus se dégage parmi les études sur le diaconat, pour renoncer à le comprendre à partir de la seule catégorie de « service ». Nous savons que le baptême équipe le chrétien pour se mettre au service du monde. Et cette signature du christianisme a été décisive dès les premiers siècles, comme le note Benoît XVI dans *Deus caritas est* (2005), citant, au n° 24, les efforts d'un empereur païen pour restaurer le paganisme en s'inspirant de la prise en charge des pauvres. De plus, la recherche biblique a aussi noté que le mot *diakonos* ne signifie aucun lien de servitude, mais désigne plutôt un fondé de pouvoir, dont l'autorité vient de la personne qui l'envoie.
C'est ainsi que la prière consécratoire supplie Dieu d'accorder à l'ordinand la capacité à exercer une « *autorité pleine de mesure* », ce qu'il mettra en œuvre dans les différents domaines de son action diaconale, à commencer par la prédication. Cette mention constitue une illustration des conséquences de l'ordination à l'issue de laquelle un homme, célibataire, marié ou veuf, entre dans le clergé.
Le « cléricalisme », que l'on peut désigner comme la tentation d'un groupe de fonctionner en circuit fermé à l'intérieur de l'Église, ne sera pas miraculeusement évité par l'ordination de diacres, mais il y a fort à parier que l'implication de diacres et de leur épouse, le cas échéant, à différents niveaux de prise de décision, pourrait permettre de renouveler au moins partiellement la gouvernance ecclésiale.
Quatre questions apparaissent pourtant, de difficulté croissante. Comment tenir compte effectivement de la présence des diacres, et de leur épouse le cas échéant, lors des décisions pastorales, au niveau local comme au niveau diocésain ? Comment honorer à l'intérieur de la vie de l'Église les fruits de l'engagement de beaucoup de diacres dans les lieux frontières de notre société ? Comment protéger l'originalité du diaconat si, un jour, l'Église catholique latine décide d'appeler des hommes mariés au presbytérat ? Comment se préparer à accueillir la décision que le pape prendra peut-être à propos de l'hypothétique appel au diaconat de femmes, mariées ou célibataires ?
Sur ces questions, comme sur d'autres, les pratiques et les réflexions de nos frères et sœurs d'autres confessions chrétiennes pourraient être pertinentes. En 1995, Jean Paul II notait que chez eux « *certains aspects du mystère chrétien ont parfois été mieux mis en lumière* » (*Ut Unum Sint*, n° 14).

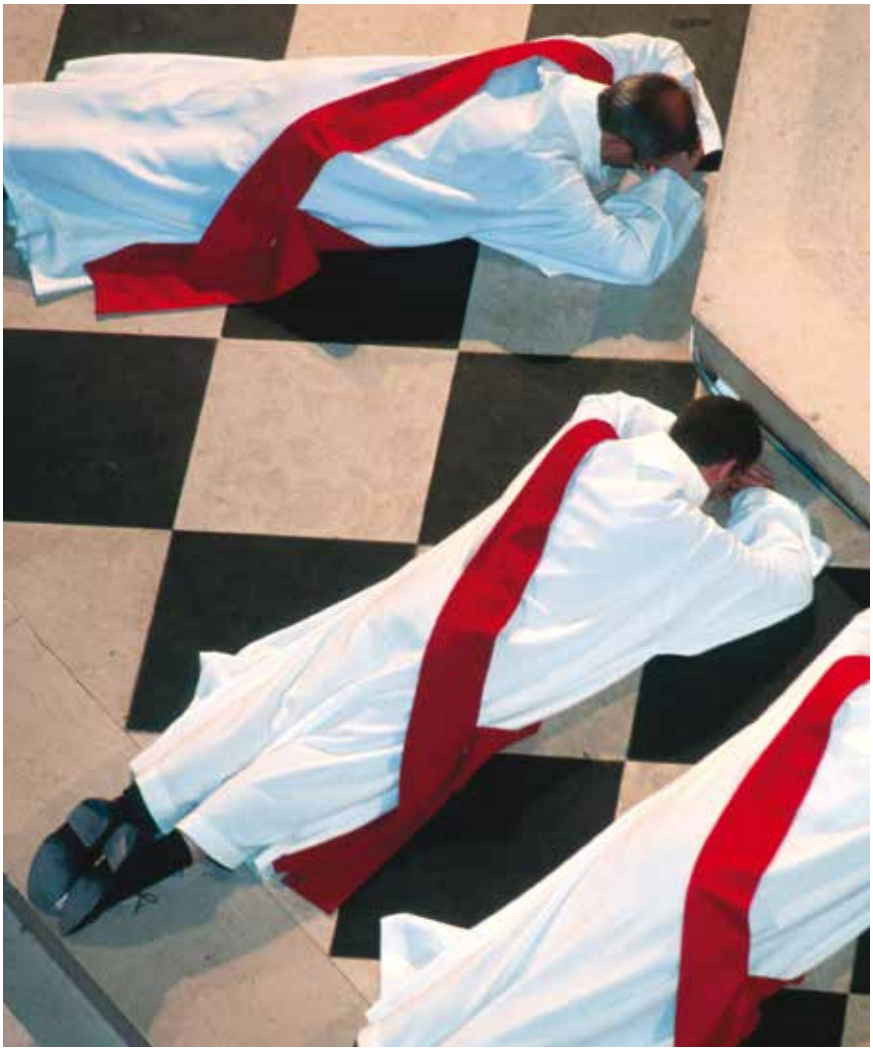
© ALAIN PINOGES/CIRIC

Ouvrage du père Luc Forestier :
- *Les ministères aujourd'hui*, Éd. Salvator, 2017.

LE REGARD

de **dom Marc-André di Pea**,
père abbé de l'abbaye cistercienne du Mont-des-Cats (59)

« La vie monastique est à situer dans l'Église-Corps »

Entretien avec dom Marc-André di Pea, père abbé de l'abbaye du Mont-des-Cats, entre Lille et Dunkerque, pour l'interroger sur la façon dont un moine bénédictin situe la vie monacale dans la diversité des ministères de l'Eglise.

Père abbé, vous êtes prêtre. Ce ministère est-il premier pour vous ?

M.A. DI PEA. Pas exactement. L'ordination presbytérale n'est plus systématique pour les moines aujourd'hui. La vie monastique est à situer dans l'Église-Corps ; elle est un des membres de ce corps animé par le Christ et l'Esprit Saint. Chaque membre a sa fonction au service les uns des autres. Comme tout baptisé, nous sommes « envoyés », porteurs de la Bonne Nouvelle, en « témoins ». Notre mission, c'est de chercher l'union au Seigneur, que le Christ se forme dans notre cœur et suscite ainsi notre vie de témoins dans l'amour du Seigneur et des frères. Vivre de l'amour qui vient de Dieu pour tous ; s'abandonner à la grâce pour vivre l'Évangile. Cela se fait au rythme de la prière, qui est essentiellement une prière de louange, d'action de grâce. Certes, nous ne prétendons pas être les seuls à exercer cette fonction, mais c'est notre manière de répondre à l'appel de notre baptême. La mission du baptisé n'est pas un « travail en plus », une tâche extérieure à remplir ; nous sommes constitués en « envoyés », missionnés pour vivre à partir de Celui qui nous habite.

Comment vivre tout cela dans la sérénité ?

M.A. DI PEA. Ne croyez pas que cette mission de louange coule comme un fleuve tranquille, sorti d'une source pure, non ! Notre vie est un combat : un combat à mener contre notre cœur humain, souvent hostile au Seigneur et habité par toutes sortes de passions : le péché ! Nous ne sommes pas non plus des êtres à part, des extra-terrestres : en ce sens, notre vie de travail – au Mont-des-Cats nous fabriquons du fromage et de la bière – nous aide à assumer notre condition humaine. *Ora et labora*, « *Prie et travaille* », telle était la devise de saint Benoît. Je voudrais ajouter aussi que la dimension communautaire est essentielle à notre vocation : c'est vrai, moine vient du grec *monos*, qui veut dire « seul » ; mais savez-vous que les premiers moines du désert avaient un sens très aigu de la relation à l'autre ? Encore une fois, l'Église est un corps fait de plusieurs membres et, quant à nous, nous essayons de témoigner que, rassemblés par l'Esprit Saint, nous nous efforçons de vivre le défi de la communion fraternelle.

Mais, qu'en est-il du monde ?

M.A. DI PEA. Nous sommes bien situés dans un terroir que nous habitons d'une manière particulière. Sachez que la communauté diocésaine ne nous est pas étrangère : l'évêque de Lille a clairement le souci de nous intégrer à la vie du diocèse ; même si, canoniquement parlant, nous ne dépendons pas de lui ; c'est ainsi que je participe au conseil presbytéral ; nous avons maintenant un lien renforcé avec la fraternité des Parvis, qui regroupe essentiellement des laïcs basés à Lille. Cette intégration comme membres dans le corps de l'Église locale est importante. On y assure cette part du ministère de l'Église de louange permanente et d'intercession. C'est aussi l'Église rassemblée en attente du Seigneur qui vient. Je pourrais ajouter que nous remplissons un ministère d'accueil, d'écoute de toutes personnes, sans distinction, qui peuvent être accompagnées sur des chemins divers.

© BRUNO WADOUX/ÉD. WADOO

Merci, Père. Vous ne semblez pas vivre dans un lieu étranger, à l'écart : la vocation monastique n'est pas une fuite, mais une manière d'habiter ce monde en se recentrant sur Celui qui vit en nous.

Recueilli par Patrice Maincent

LE REGARD

de **Denis Faupin**, diacre du diocèse de Pontoise,
en charge de la formation des couples aux réalités ecclésiales
et de la formation des futurs diacres

Ministère diaconal et mission du couple marié

Denis Faupin est diacre du diocèse de Pontoise. Outre sa mission dans le cadre de l'ensemble pastoral où il réside, il collabore à la formation des couples aux réalités ecclésiales et à la formation des futurs diacres pour toute l'Île-de-France, hormis Paris. Il nous montre comment articuler le ministère diaconal et la mission d'un couple dans lequel le mari a été appelé au diaconat par l'Église.

Le sacrement de mariage trouve un déploiement inattendu et fécond dans le cadre du diaconat permanent de l'époux. À chaque sacrement, l'Église donne une mission. Celle qui est donnée au couple et qui n'est probablement pas assez marquée lors d'une célébration de mariage, est essentielle pour l'Église et le couple. Cette mission propre au ministère du couple est de s'ouvrir, de porter du fruit et de témoigner. Lorsqu'un appel de l'Église se laisse entendre dans le couple, à l'un ou à l'autre d'une manière particulière, c'est ensemble, en fonction du projet de vie du couple, qu'ils vont devoir discerner. Si la réponse peut être enthousiaste pour l'un, elle ne le sera peut-être pas pour l'autre. Il est donc nécessaire de prendre le temps et les moyens pour un discernement personnel et en couple. Toutes les questions de l'épouse sont aussi essentielles au discernement que les apports de la formation. L'Église qui interpelle l'époux au diaconat a le devoir de faire résonner cet appel dans la vocation même du couple et de son ministère propre.

Dans la province de Paris où la formation est interdiocésaine, une soirée est consacrée à ce sujet soit lors de la session de rentrée, soit au cours de la première année de formation. Ce temps a pour objectif de sensibiliser les candidats et les épouses, à leur ministère de couple dans lequel l'appel au diaconat est reçu. Ils sont invités à entreprendre cette relecture de leur sacrement de mariage.

Pour les y aider, quelques points de repère leur sont donnés à partir des rituels du sacrement de mariage et de l'ordination diaconale. Citons les interpellations de l'Église et leurs réponses : « *Je me donne à toi et je te reçois* » dans le mariage, « *Me voici* » et « *Je l'accepte* », pour l'ordination diaconale. Mentionnons encore les prières et les bénédictions, l'imposition des mains, la réception de signes visibles et identifiants (alliance et étole), etc. Des rituels finalement proches qui fondent des ministères différents et complémentaires.

> **Le sacrement de mariage trouve un déploiement inattendu et fécond dans le cadre du diaconat permanent de l'époux.**

Deux ministères différents et complémentaires

Pour mieux appréhender la diversité de ces deux ministères et leur complémentarité, un regard est porté sur les fondements de ces deux sacrements. La triple diaconie pour le diacre : parole, liturgie et charité, et le quadruple enracinement du mariage : liberté, indissolubilité, fidélité et fécondité.

Par cet approfondissement du ministère du couple dans toutes ses dimensions (familiale, professionnelle, sociale, amicale, etc.), le discernement et l'acceptation libre d'une interpellation vers le diaconat de l'époux contribueront à rendre le couple heureux et fécond.

Ce qui reste essentiel dans le coexercice de ces deux ministères, c'est de l'ancrer dans la prière quotidienne de l'Église. Lors de sessions, hors formation interdiocésaine, il est proposé aux époux de faire l'expérience, parfois première, à la fois de cette relecture mais aussi de la prière en couple. La prière des heures qui est demandée au futur diacre peut ainsi devenir un nouveau rituel pour leur Église « domestique ». C'est dans ce terreau nourricier que ces deux ministères deviennent missionnaires.

L'EXPÉRIENCE

de **P. Vincent Siret**,
recteur du séminaire français à Rome

Le père Vincent Siret est recteur du séminaire français à Rome. Il nous explique comment les séminaristes qui vivent à Rome sont formés à la diversité des ministères.

Former à la diversité voulue par le Seigneur pour son Église

Lorsqu'en fonction de ses compétences, un diacre permanent enseigne au séminaire, un contact naturel se fait entre les séminaristes et les diacres. Le dialogue de la vie et de la vocation, de la prière aussi, se révèle constructif et révélateur. Quelques formations peuvent aussi être communes et contribuent à cette découverte réciproque. L'autre lieu de rencontre majeur est celui de l'insertion pastorale. Chaque séminaire organise cet apprentissage en fonction des possibilités qu'offrent les diocèses. Il est assez fréquent qu'un ou plusieurs diacres soient présents sur un terrain spécifique (enseignement et jeunesse, santé, prison, œuvres sociales et caritatives) ou sur celui de la paroisse. Le contact rend alors possible une compréhension plus fine des apports respectifs de chacun à la mission de l'Église, même si le facteur humain, comme toujours, est déterminant.

Ces aspects pratiques et vitaux ne sont pourtant pas suffisants. Les futurs prêtres reçoivent aussi une formation théorique sur le sacrement de l'ordre et ses trois degrés, sur leur distinction et les articulations qui existent entre eux.

On a pu regretter qu'un certain flou ait été entretenu sur l'identité respective des prêtres et des diacres, au détriment maintes fois de leur mutuelle estime. Si l'on s'en tient seulement aux fonctions exercées, une concurrence peut effectivement apparaître et se développer. Cette tension est apparue entre les prêtres et les laïcs pour s'étendre à la relation entre les prêtres et les diacres. Il apparaît donc capital de partir de l'identité – à commencer, comme le fait le *Catéchisme de l'Église catholique* (cf. n° 1554-1571), par la plénitude du sacrement de l'ordre, à savoir l'épiscopat. Une fois que chacun reconnaît l'identité ou l'essence de l'autre, il devient plus facile de situer les coopérateurs de l'ordre épiscopal, les prêtres, par rapport aux diacres qui sont configurés au Christ, le diacre, serviteur de tous.

© CORINNE MERCIER/CIRIC

Les séminaristes d'aujourd'hui reçoivent avec reconnaissance la grâce sacramentelle du diaconat pour elle-même. Elle les aide à ne pas s'enfermer dans l'autosuffisance et le cléricalisme.

Le ministère, un service de la sainteté du peuple de Dieu

Dans le moment de la vie de l'Église qui est le nôtre, il est manifeste que les diacres, configurés au Christ Serviteur, rappellent heureusement à tous, y compris aux prêtres – qui demeurent diacres – qu'il n'y a aucune autre manière de concevoir la vie chrétienne et le ministère sinon comme un service de la sainteté du peuple de Dieu (*Lumen Gentium* V). Les prêtres exercent ce service, principalement et non exclusivement, en donnant le sacrement de l'eucharistie et par le ministère de la réconciliation sacramentelle. Ils touchent indubitablement au sacré. Les diacres, quant à eux, exercent, avec l'évêque, le service à la manière du Christ dans toutes les dimensions de leur vie et de leur mission. Rappel symbolique qui n'est certes pas à comprendre comme une réalité secondaire. Le symbole pour être reçu s'appuie sur l'être même.

Les séminaristes d'aujourd'hui semblent beaucoup plus libres des luttes de pouvoir. Ils reçoivent avec reconnaissance la grâce sacramentelle du diaconat pour elle-même. Elle les aide à ne pas s'enfermer dans l'autosuffisance et le cléricalisme, si souvent rappelés par le pape François. Les diacres permanents font partie de la vie de l'Église qu'ils veulent servir. Finalement, la collaboration avec tous, dans le respect des identités réciproques, fait partie de l'idonéité d'un candidat.

L'EXPÉRIENCE

de **Bruno Prangé**,
directeur de l'Enseignement catholique de Saint-Étienne

Directeur diocésain de l'Enseignement catholi une mission d'Église au service des jeunes

Bruno Prangé, marié, père de famille, est directeur de l'Enseignement catholique dans le diocèse de Saint-Étienne. Rattaché directement à l'évêque, il élabore et met en œuvre les orientations validées par ce dernier, pour donner aux élèves des établissements, outre l'instruction qu'ils viennent chercher, une ouverture à la foi, à l'intériorité, à une culture religieuse, à une anthropologie chrétienne. Telle est sa mission d'Église dont il nous rend compte.

En arrivant dans le diocèse de Saint-Étienne, j'ai découvert une riche diversité d'établissements : écoles de petite taille et grands ensembles scolaires, écoles rurales souvent isolées et écoles urbaines souvent concentrées, écoles accueillant une grande mixité scolaire et sociale… Cette diversité pourrait être vécue comme une simple juxtaposition d'établissements. Mais ma mission de directeur diocésain est de promouvoir et d'aider à faire vivre une véritable unité, et c'est autour du projet d'éducation spécifique qu'elle peut se réaliser. Plus il est vécu dans un établissement et entre les établissements, plus l'unité grandit.

L'Évangile comme référence

Quel est ce projet ? Un projet d'éducation intégrale de la personne, fondé sur une anthropologie chrétienne puisée dans l'Évangile et l'enseignement de l'Église. Ce projet s'incarne dans chaque établissement en tenant compte de son histoire, des besoins du territoire, du charisme des fondateurs, mais aussi de son appartenance au diocèse. L'Évangile est la référence constante des projets éducatifs et il comporte une variété multiple d'actualisations. C'est à plusieurs niveaux que j'essaie de contribuer à l'unité des établissements.

PAR LA PRIÈRE, union à Dieu qui est Un et Trine. Prière personnelle mais aussi prière avec les chefs d'établissement, car nous portons ensemble la mission d'éducation et d'évangélisation confiée par l'Église. La prière nous unit profondément et développe entre nous une spiritualité de communion.

DANS LES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS AVEC L'ÉVÊQUE de qui je reçois ma mission, afin d'être le plus en phase avec les orientations qu'il porte et à l'écoute de ce qu'il souhaite pour l'Enseignement catholique.

À TRAVERS LE LIEN AUX CHEFS D'ÉTABLISSEMENT, lors des différentes rencontres de l'année scolaire qui permettent une connaissance mutuelle, le partage des réussites et des difficultés, la mutualisation, sans oublier la convivialité. Nous avons la grâce de vivre une fraternité de chefs d'établissement, pour ceux qui le souhaitent, avec des temps qui allient partage, formation, prière, temps convivial. Nous proposons aussi chaque année une session de ressourcement spirituel de deux jours.

PAR UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

> **« La mission de directeur diocésain est de promouvoir et d'aider à faire vivre une véritable unité, et c'est autour du projet d'éducation spécifique qu'elle peut se réaliser. Plus il est vécu dans un établissement et entre les établissements, plus l'unité grandit.**

ique :

© CORINNE MERCIER/CIRIC

réalisé par l'ensemble de la direction diocésaine. Être à l'écoute des besoins, conseiller, encourager, aider à débloquer des situations, promouvoir la solidarité…

PAR LA FORMATION DE TOUS LES ACTEURS DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE à la spécificité du projet de l'Enseignement catholique, par exemple à travers des journées diocésaines.

Ma mission ne se vit pleinement que dans l'unité qui ne se décrète pas : elle se désire et se vit dans des actions très concrètes. Elle requiert humilité, car la mission d'éducation et d'évangélisation dépasse toujours nos propres forces : c'est un esprit de service et de confiance accordée aux différents partenaires.

Laïc en mission ecclésiale : agir au nom de l'Église

Véronique d'Arras est aumônier de l'hôpital Beaujon à Asnières (92). Elle s'exprime sur sa mission de laïc en mission ecclésiale.

Par la mission d'aumônier d'hôpital reçue il y a deux ans de mon évêque, je fais partie des « laïcs en mission ecclésiale » du diocèse. La variété de nos missions – aumônier de prison, d'hôpital, directeur d'établissement catholique, de foyer d'accueil, etc.) – résonne en moi comme une actualité de la lettre de saint Paul aux Corinthiens : « Si tous étaient un seul et même membre, où serait le corps ? » (1 Co 12, 19).

C'est parce que je sais que d'autres, dotés de charismes différents servent simultanément dans d'autres missions, que j'ai pu répondre « oui » à cet appel en toute humilité et en pleine conscience du service que je rends au Corps entier. Répondre « oui » pour le service, c'est aussi dire « oui » pour se laisser servir par les autres, c'est accepter mes faiblesses et mes manquements. Si je reprends la comparaison de saint Paul, être « la main » dans le corps, c'est aussi accepter de ne pas être le « pied » et accepter de me laisser servir par lui.

C'est l'ensemble de nos missions, de nos vies, qui forme le corps de l'Église.

Je suis quotidiennement émerveillée de nos diversités indispensables à la formation du Tout. Comme je suis émerveillée de la confiance du Seigneur en chacun de nous pour être une partie indispensable de son Corps.

« Le Seigneur passe par nous pour rencontrer toute la variété des situations humaines »

Au sein même de ma mission, je suis appelée à vivre une multitude de services différents : écoute des malades, de leurs proches, des soignants, prière auprès des mourants, bénédiction des corps des défunts, don de l'Eucharistie au chevet des patients, mais aussi animation de l'équipe de bénévoles qui m'est confiée…

Dans cette diversité de services mais aussi de personnes rencontrées, je réalise combien le Seigneur passe par nous pour rencontrer toute la variété des situations humaines.

Historiquement, l'aumônier d'hôpital était un prêtre. Dans notre diocèse aujourd'hui, la mission est confiée en grande majorité à des laïcs. Si cela étonne encore certains de voir arriver une femme lorsqu'ils appellent « l'aumônier », beaucoup, et en particulier les plus éloignés de l'Église, confient qu'ils ont plus de facilités à parler de leur doute, leur souffrance, leur foi à un laïc.

Le prêtre de notre équipe visite une fois par semaine. Je peux aussi l'appeler à tout moment pour les demandes de sacrement des malades ou de réconciliation. Il est présent pour m'aider à discerner sur tel ou tel accompagnement de patients.

Je sais que ma présence au quotidien à l'hôpital lui permet, à lui, d'être plus disponible pour les demandes spécifiques et lui laisse le temps de répondre à ses autres missions. C'est parce que je prépare le terrain qu'il peut ensuite aller à l'essentiel avec le patient. Notre duo permet de répondre à une plus grande diversité de demandes et de donner un visage à plusieurs faces de l'Église.

Dans un an, ma mission se terminera et c'est un autre visage qui poursuivra la présence de l'Église au sein de l'hôpital. J'aime cette réalité de succession de visages.

Elle me rappelle que je ne suis pas là en mon nom, mais au nom de l'Église, pour remplir la mission qui m'a été confiée et qui ne m'appartient pas. Elle me rappelle aussi que nos différences sont une richesse indispensable au bon fonctionnement du Corps entier.

Véronique d'Arras, aumônier d'hôpital

© DIOCÈSE D'AJACCIO

L'insularité est parfois teintée d'exotisme
et, quand il s'agit de la Corse, elle fascine d'autant plus.
Zoom sur l'île de Beauté et sa fraternité diaconale.

AU CŒUR DU DIOCÈSE D'AJACCIO

L'insularité est parfois teintée d'exotisme et, quand il s'agit de la Corse, elle fascine d'autant plus. Appelée Kallisté – la plus belle – par les voyageurs de l'Antiquité, chantée par les poètes, elle revêt le titre d'« *Île d'amour* » (Tino Rossi) mais ne saurait se limiter à des rixes mortelles de comptoir (Jérôme Ferrari, prix Goncourt 2012) ni à l'explosion d'un fromage (Astérix).

UNE ÎLE, UN DIOCÈSE

Quatrième île de la mer Méditerranée par sa superficie (8 722 km²), la Corse a été rattachée durant près de quatre siècles à la République de Gênes, avant une brève indépendance comme royaume de Corse, le 15 avril 1736. En 1755, elle adopte la première constitution démocratique de l'histoire moderne, donnant pour la première fois le droit de vote aux femmes. Le 15 mai 1768, elle est cédée par la République de Gênes à la France. Elle est conquise militairement par le Royaume de France lors de la bataille de Ponte-Novo, le 9 mai 1769. Une île, un diocèse (mentionné dès le VIe siècle), celui d'Ajaccio au sein de la Collectivité de Corse. Une population de 330 455 habitants (2016)

SEIZE DIACRES

Le diocèse compte seize diacres, dont un résidant hors diocèse et trois retirés. Parmi les diacres en activité, deux sont célibataires. Il faut noter que deux diacres ont été appelés au presbytérat – ils ne font plus partie du collège des diacres.

Leur activité professionnelle permet une insertion réelle dans la société insulaire : police, enseignement, monde de la santé, profession libérale, tourisme, mandat municipal, travailleur social, gendarmerie, banque, etc.

Âgés de 51 à 86 ans, leur moyenne d'âge se situe autour des 67 ans, et ils ont été ordonnés entre 1988 et 2013.

La plupart partagent une insertion pastorale (liturgie, sacrements, funérailles) avec une présence au monde des jeunes ou de la pastorale du tourisme, l'aumônerie de la gendarmerie, les confréries, les équipes de préparation au mariage, le groupe du diaconat permanent et jusqu'au conseil épiscopal.

Actuellement, parmi les quatre candidats en formation, un est célibataire et animateur en pastorale des jeunes (Enseignement privé et Enseignement public), deux sont retraités, le plus jeune est apiculteur.

DEUX FRATERNITÉS DIACONALES

Il y a deux fraternités diaconales, en Corse du Sud et en Haute-Corse, du fait de la géographie de l'île, et elles sont accompagnées par le vicaire général. Celui-ci m'a succédé comme délégué au diaconat. Il nous rappelle que notre évêque rencontre les diacres au cours d'un week-end annuel et qu'il a voulu que les diacres renouvellent leur engagement au cours de la messe chrismale chaque année. ■

P. Patrick Vincensini
Ancien délégué diocésain au diaconat

UN DIOCÈSE RICHE EN SPÉCIFICITÉS

Thierry del Piero et François-Aimé Arrighi ont tous deux été ordonnés en 2010 pour le diocèse. Ils nous aident à comprendre les spécificités de l'île.

Thierry, originaire de Lille, marié en Corse, travaille dans le monde du tourisme et des clubs de vacances. Il exerce sa mission à l'aumônerie des jeunes de Haute-Corse, ainsi que dans sa paroisse. François-Aimé est Corse d'origine et infirmier devenu directeur d'Éhpad et d'un foyer d'accueil médicalisé pour adultes en situation de handicap. L'un comme l'autre expliquent que le diocèse est essentiellement rural et éparpillé, très peu peuplé l'hiver.

LE CORSE, LANGUE LITURGIQUE

« *Nous avons une spécificité de diversité de langues liturgiques*, précise François-Aimé, *le français évidemment, mais aussi le toscan, qui était très utilisé jusqu'à la moitié du XXe siècle et qui l'est toujours notamment pour les cantiques populaires, le latin, pour les chants polyphoniques, et la langue corse, qui est la langue parlée du peuple et qui, depuis les années 1970, a fait son apparition dans l'usage liturgique. Devant la demande croissante de messes célébrées en langue corse, une commission de traduction liturgique a été mise en place par le vicaire général du diocèse pour travailler à la traduction du Missel. En attendant, quand la messe est célébrée en langue corse, la prière eucharistique est dite en latin.* » Il arrive régulièrement à François-Aimé de célébrer baptêmes, mariages et obsèques en langue corse.

LA RELIGION TRÈS ANCRÉE DANS LA SOCIÉTÉ

« *Les obsèques corses*, raconte Thierry, *sont célébrées très rapidement après le décès, et tout le village se déplace, c'est le moment où il faut se montrer et être présent, et de ce fait il y a très peu de laïcs députés aux obsèques, car la population ne peut le comprendre.* »

LES CONFRÉRIES, UN MOUVEMENT DE PIÉTÉ POPULAIRE

François-Aimé est issu des confréries : encore une spécialité insulaire ! Les confréries sont des associations de laïcs – nombreuses en Corse, plus de 70 – impliquées dans la vie paroissiale, les fêtes, les processions, les bannières, avec un cheminement chrétien et des formations, et deux diacres sont missionnés pour l'accompagnement des confréries. Ces dernières sont des moyens d'évangélisation et d'action sociale, de charité et de solidarité. « *On est loin du folklore que voient les touristes, peu au courant de la réalité de l'âme corse. C'est un véritable mouvement de piété populaire, que l'on retrouve aussi dans les chants polyphoniques où beaucoup de jeunes s'investissent, d'autant plus que toutes les écoles sont maintenant bilingues, et que les Corses y voient un moyen de se réapproprier leur culture. Avec ces groupes polyphoniques*, explique Thierry, *il faut établir des conventions, réguler, et les amener à animer des célébrations, car l'essentiel de leurs chants sont des chants religieux, superbement chantés* a cappella ». ■

Roland d'Avezac

Diaconat aujourd'hui pose ses valises dans l'archidiocèse d'Atlanta, dont le vaste territoire de 21 445 milles carrés, soit 34 512 km², englobe la moitié nord de la Géorgie, un état du sud-est des États-Unis. Rencontre avec un prêtre et deux diacres de la paroisse St. Ann de la ville de Marietta, qui nous donnent leur témoignage personnel, partagent leur parcours et leurs attentes pour l'avenir de la mission des diacres dans le cœur de l'Église.

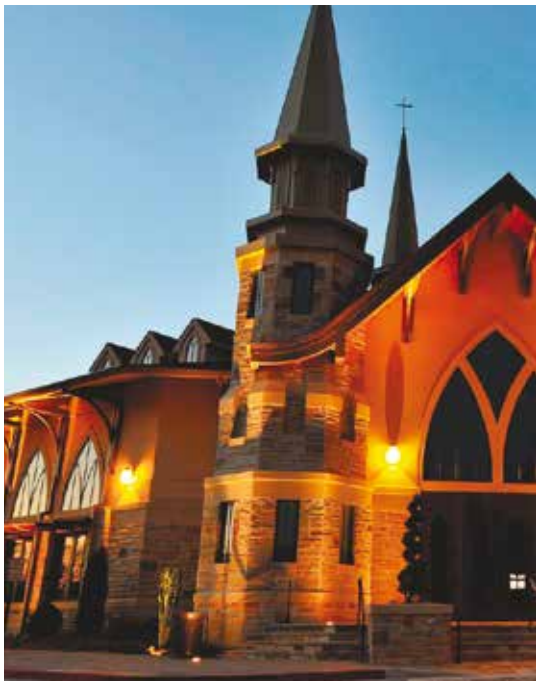

ZOOM SUR L'ARCHIDIOCÈSE D'ATLANTA

L'archidiocèse d'Atlanta est une communauté catholique dynamique, diversifiée et en croissance rapide. En 2018, il y avait 103 paroisses et missions, 277 prêtres diocésains et religieux, 62 séminaristes, 274 diacres permanents, 18 écoles catholiques archidiocésaines, 1,2 million de catholiques et 7 millions d'habitants dans le centre-nord de la Géorgie.

L'histoire de l'archidiocèse remonte à la fin des années 1700. Faisant à l'origine partie du diocèse de Savonna, Atlanta a été transformée en diocèse en 1956 et en archidiocèse en 1962. La province d'Atlanta comprend cinq diocèses.

Mgr Wilton D. Gregory, S.L.D., est l'archevêque d'Atlanta jusqu'en juin puisqu'il vient d'être nommé par le pape François dans le diocèse de Washington DC ; il est épaulé par deux évêques auxiliaires.

C'est en 1977 que le diaconat permanent a été rétabli dans l'archidiocèse d'Atlanta, avec les premières ordinations depuis le ré-établissement proclamé lors du concile Vatican II, en 1968.

FATHER RAY : « SOLLICITER LE DIACRE À BON ESCIENT POUR LE BIEN DE LA PAROISSE ET DE L'ÉGLISE »

À St. Ann, Marietta, Father[1] Raymond Cadran est membre de l'ordre des missionnaires de La Salette, à qui est confié le gouvernement de cette paroisse d'une banlieue aisée d'Atlanta ; elle comprend près de 4 500 familles. Il œuvre aux côtés de diacres permanents, dont Keith Kolodziej et Nick Morning.

Father Ray, comme il est appelé ici, a toujours collaboré avec des diacres permanents, depuis les années 1980, en Floride où il était nommé à l'époque, puis dans chacune de ses paroisses. Bien que les diacres soient affectés par l'évêque – souvent dans leur paroisse d'origine –, Father Ray rappelle qu'il revient au pasteur de les solliciter à bon escient pour le bien de la paroisse et de l'Église.

Outre les besoins sacramentaux de la vie de la paroisse, les diacres sont appelés, comme à l'origine, à être le prolongement charitable de la présence de l'évêque auprès des plus petits, sur son territoire qu'est le diocèse. Ainsi, il est demandé aux cinq diacres de la paroisse de St. Ann d'œuvrer dans des ministères de charité, précisément parce que la charité est liée à la justice : Deacon[2] Nick est chargé d'accompagner les personnes en réinsertion (au sortir de prison), Deacon Ed s'occupe des personnes divorcées et/ou séparées, et Deacon Tom et Deacon Bob du soin pastoral de la communauté (visite des malades, des personnes seules ou en deuil, soutien matériel de la communauté aux nécessiteux). Exception est faite de Deacon Keith car il est employé à temps plein comme directeur de la liturgie de la paroisse, un emploi qui, sans le dispenser de sa mission sacramentelle et de charité, le contraint à la limiter.

Pour Father Ray, le diacre qui a été donné à l'Église par la tradition, et réintroduit dans la plénitude de sa mission par le concile Vatican II, continue, sous l'autorité de l'évêque, de porter les fruits de la Bonne Nouvelle aux confins de la société, mais pas seulement. Ils libèrent certes les prêtres d'une part des préparations et activités liturgiques et sacramentelles, mais, localement, ils rendent visible de par leur présence dans leur vie familiale et dans le monde, le fait qu'ils sont des membres à part entière du clergé ; et, dans leur vie de service, leur relation personnelle avec le Seigneur se transmet dans leur action, leur prêche, leur enseignement, et s'équilibre ou se complète avec ce que le prêtre peut lui aussi apporter. Ce pour quoi il est indispensable que le diacre soit le plus possible visible au sein de la communauté d'où il vient, qu'il prêche au moins une fois par mois à la messe dominicale, qu'il participe aux événements paroissiaux, qu'il soit confronté à la communauté pour se questionner et mettre en pratique sa formation, sans théoriser, qu'il ne tombe surtout pas dans le cliché clérical. Pour lui, il souhaite que le diacre trouve une manière différente d'exprimer les enseignements de l'Église, dans les défis actuels du monde, qu'il soit donc actif, impliqué dans un ministère comme point d'enracinement, qu'il prenne part à des ateliers de dialogue, de lecture, qu'il

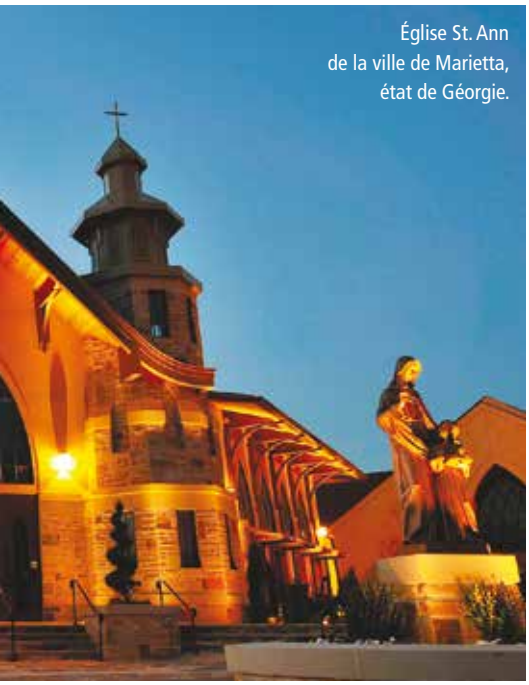

Église St. Ann de la ville de Marietta, état de Géorgie.

© DAVIDJANDD IMAGES

soit à jour des événements heureux ou douloureux de l'Église universelle comme de l'église locale, afin d'apporter sa pierre à l'édifice.

Dans ce contexte, Father Ray pose la question de l'ouverture du diaconat aux femmes avec les mêmes prérogatives que celles demandées aux diacres actuellement, de même que l'extension de leur service à l'administration du sacrement des malades, aujourd'hui réservé aux prêtres, justement à cause de cette présence réelle et permanente dans la communauté. Les prêtres sont déplacés, les diacres, eux, restent.

DEACON NICK : « LE DIACRE APPORTE UNE VISIBILITÉ DE L'ÉGLISE DANS LE MONDE SÉCULIER ET ENCOURAGE LES LAÏCS À S'ENGAGER »

Nick Morning est l'illustration de ce constat puisque cela fait trente-trois ans qu'il officie comme diacre à St. Ann. À l'époque de son ordination, ils étaient cinquante-quatre, dont la moitié de convertis ; comme lui, puisqu'après avoir fréquenté une demi-douzaine d'églises protestantes, il a suivi sa fiancée à une messe de l'Église catholique à l'âge de 22 ans et s'est rapidement converti par la suite, demandant le baptême.

Il milite, quant à lui, pour que les diacres soient effectivement reconnus dans leur rôle de ministre ordonné ; selon ses propres termes, ils ne sont pas des serviteurs d'autel bien qu'ils participent activement aux célébrations. Ils ne sont pas non plus une réponse à une pénurie de prêtres. Son rôle de diacre a parfois, au cours de ses années de service, été incompris ou sous-considéré, notamment par le prédécesseur de Father Ray, au point qu'il fut laissé à sa seule initiative d'œuvrer dans la communauté. Comme il a été dit plus haut, alors qu'il rend compte à l'évêque, le diacre est néanmoins dirigé par le pasteur. Si celui-ci ne considère pas son rôle dans toute son ampleur, il en résulte que le diacre se cantonne à combler les manques. Ce fut son cas ; il se réjouit donc de voir les choses évoluer maintenant.

Ce que le diacre apporte est bien cette visibilité de l'Église dans le monde séculier et également un encouragement pour les laïcs à s'engager, à s'impliquer dans leur paroisse, c'est ce qu'espère Deacon Nick, sans confusion… La formation actuelle pour devenir diacre lui paraît trop longue – un an de discernement et cinq de formation –, mais l'implication des épouses capitale. Outre les échanges avec ses directeurs spirituels, les étapes de discernement et le parcours de formation, Deacon Nick déclare sans hésiter que, bien que, dans son cœur, la volonté de faire la volonté du Seigneur dans le service du diaconat fût une évidence, sans le soutien physique, émotionnel et spirituel de son épouse, il ne saurait mener à bien son ministère. Elle-même a poursuivi sa formation théologique après le parcours proposé et en a entraîné d'autres autour d'elle.

Par ailleurs, il voit dans la posture très pastorale (non légaliste) du pape François envers le peuple de Dieu, une manière d'encourager les diacres dans leur mission d'accompagnement ; il fait référence notamment à la simplification des procédures dans les cas de nullité de mariage pour lesquels il est lui-même amené à se porter caution.

Au cours de ses années de ministère, bien des fois Deacon Nick a été emmené loin de ses zones de confort (accompagner un mourant, visiter les malades, prêcher), dans ces moments-là, il se rappelle et médite ce passage de l'Écriture en Jn, 3, 16 : « *Dieu en effet a tant aimé le monde qu'il a donné le Fils, l'Unique, pour que tout homme qui croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle.* »

DEACON KEITH : « LES DIACRES, DES ÉVANGÉLISATEURS »

Deacon Keith a, de son côté, ressenti à l'âge de 26 ans l'appel à servir dans l'Église : « *Jésus m'a appelé et lorsque j'ai été baptisé dans l'Esprit en 1980, j'ai décidé de remettre ma vie totalement à Dieu, de la même manière que Pierre saute du bateau pour retrouver son Seigneur.* »

Alors qu'il est à Charlotte à ce moment-là, il soumet son désir à son curé et, peu à peu, suit le parcours du diaconat… Il est ordonné en 1995 et, à 43 ans, devient le plus jeune diacre permanent. Cela fait dix-sept ans qu'il est incardiné dans le diocèse d'Atlanta, deux ans à St. Ann, en tant que directeur de la liturgie. Mis à part ses services dans les hospices et dans la vie sacramentelle, il lui a également été demandé d'être le point de liaison entre le diocèse et le mouvement du Renouveau charismatique, dont il est membre en tant qu'organisateur de groupes de prières et retraites. Il a toujours porté un col romain et regrette qu'on ne l'autorise pas à St. Ann par crainte de confusion…

Pour Deacon Keith, les diacres doivent être des évangélisateurs, ils doivent développer des qualités d'orateurs, leur appel à la vocation doit être authentique, leur sens de la spiritualité fort, au-delà d'un niveau de compréhension et de connaissance de la foi catholique suffisant ; lui aussi considère la formation trop longue et trop intellectuelle… Il constate que les personnes s'ouvrent plus facilement aux diacres à cause de leur expérience dans le monde, néanmoins il est essentiel qu'ils puissent nourrir une relation fraternelle avec les prêtres de leur paroisse.

Enfin, le moteur et la vision de son ministère reposent sur ces paroles de Jésus en Mt 25, 35-36 : « *Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : "Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume préparé pour vous depuis la fondation du monde. Car j'avais faim, et vous m'avez donné à manger ; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger, et vous m'avez accueilli ; j'étais nu, et vous m'avez habillé ; j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venus jusqu'à moi !"* » ■

Anne-Laure et Alexis Boutrolle
Paroissiens français de St. Ann

1. « Père » en anglais. **2.** « Diacre » en anglais.

JOURNAL D'UN DIACRE DE CAMPAGNE

Journal d'un curé de campagne, le roman de Georges Bernanos en 1936 se passait avec un jeune prêtre dans le nord de la France. Le *Journal d'un diacre de campagne* témoigne de la vie d'un diacre aujourd'hui dans le sud de la France. Il se vit, incognito, beaucoup de belles choses autour de nous, confesse l'auteur ! Nous avons rencontré l'auteur, Hubert Paris, diacre du diocèse de Nanterre parti avec son épouse, à l'heure de la retraite dans le Gers. Il témoigne de son parcours, de sa présence en milieu rural et de ses convictions.

Pour se procurer le livre
Commande à adresser à Hubert Paris,
10 rue des Tilleuls - 31810 Le Vernet
E-mail : hubert.paris32@orange.fr
Prix : 17 euros (12 euros + 5 euros de frais postaux).
Paiement par chèque à l'ordre de M. ou Mme Hubert Paris

DE LA PREMIÈRE CATÉCHÈSE AU DIACONAT

Né dans une famille de condition bien modeste, à 16 ans, je pars en pension et j'entends, pour la première fois, parler de Jésus-Christ ! Malade, je suis au repos pendant un trimestre à la maison. Marraine me propose de rencontrer un prêtre pour être catéchisé et recevoir l'Eucharistie. Je l'aide à porter des colis alimentaires à des personnes seules et sans ressources.

Je rejoins mes camarades de classe et reçois le sacrement de confirmation. Les cours terminés, je suis embauché comme dessinateur chez un architecte qui va m'apprendre le métier – c'est évident – mais qui va me sensibiliser au respect des musulmans – nous sommes en Algérie pendant la guerre d'Algérie – et à la gratuité – aide aux sinistrés du tremblement de terre d'Orléansville, et qui va me permettre de préparer ma thèse d'urbanisme pendant les heures de travail.

Il me faudra quitter l'Algérie. Mais nous nous retrouvons pour travailler ensemble jusqu'à sa mort brutale en 1976. Autre souci : je suis hospitalisé pendant un an. C'est un mal pour un bien. Je rencontre celle qui sera mon épouse. Mariés en 1965, nous aurons trois enfants – aujourd'hui tous mariés – et cinq petits-enfants. Nous sommes engagés dans le Mouvement eucharistique des jeunes (MEJ). Très présent à la paroisse, le curé me demande : « *As-tu pensé au diaconat ?*

— *Non ! Je ne connais même pas le mot.* »

La citation de saint Augustin « *Deviens ce que tu reçois* » m'éclaire. Tout ce que j'ai reçu depuis que j'ai découvert le Christ m'ouvrait la route vers le diaconat et, en juin 1993, Mgr Favreau m'ordonnait diacre permanent au service des personnes qui souffrent sur le doyenné d'Antony (Hauts-de-Seine) : 60 000 habitants.

« *Envoyé… je me sens chargé d'une mission complémentaire : redonner la parole à toutes ces personnes rencontrées, accompagnées, aimées. Je voudrais faire découvrir toutes les richesses offertes par tous les abîmés de la vie et le prix de la vie dans sa fragilité.* »

DE NOUVEAUX HORIZONS, À L'HEURE DE LA RETRAITE

À la retraite nous migrons vers le Gers. « *Je me présente à l'évêque d'Auch avec mon épouse… J'accepte d'œuvrer au Service évangélique des malades avec les équipes existantes ; de travailler au niveau du secteur de L'Armagnac et à la Coopération missionnaire ; de mettre en route une halte spirituelle sur le chemin de Compostelle.* »

Le monde rural connaît, avec moins d'amplitude, les mêmes perturbations que les grandes villes, avec une population très dispersée et des paroisses trop petites pour répondre aux questions posées. L'unité de base semble être le secteur pastoral et non plus la paroisse. Le diaconat, qui est « présence de l'absent », à l'autel comme dans la rue, sert de hauban entre les pôles qui

Hubert Paris, l'auteur du livre *Journal d'un diacre de campagne*, au côté de son épouse Francette.

existent et permet que chacun, prêtre-laïc-diacre, dans sa mission, soit présent au plus grand nombre. Le diacre n'est pas là pour tout faire mais pour veiller à ce que tout se fasse.

AU TERME DE CE JOURNAL…

Au-delà de nos parvis, je suis convaincu que le diaconat apporte, dans le respect de la spiritualité qui anime tout homme, sa pierre à la construction du Royaume et non une adhésion à une Église. Au terme de ce « journal », je peux témoigner qu'il se vit, incognito, beaucoup de belles choses autour de nous. Des cathédrales se construisent, non pas de pierre mais de chair. Des hommes et des femmes s'investissent beaucoup dans tout ce qui fait exister l'autre. Ils sont toujours curieux de découvrir en l'autre de nouvelles richesses, ne craignant pas de mettre en commun leurs richesses, comme leurs pauvretés. Toute cette humanité est riche de la spiritualité qui habite tout homme, toute femme : nous ne sommes plus seulement dans le faire-ensemble, nous sommes dans le vivre-ensemble.

Baptisés, ordonnés et laïcs, nous sommes tous appelés à témoigner de la manifestation concrète de l'amour toujours gratuit de Dieu pour ses enfants. C'est une définition du sacrement. L'intuition du diaconat est bien "l'articulation" entre le cultuel et le service des plus petits qui a valeur de sacrement. ■

EXTRAIT DU LIVRE

Je vous précéderai en Galilée…

« Bien-portants » nous vivons dans le superflu, souvent dans le « besoin de faire », dans l'efficacité… Nous sommes dans un monde matérialiste qui comptabilise beaucoup.
Souvent handicapée, meurtrie par la maladie ou l'isolement, la personne malade sait encore donner l'essentiel d'elle-même.
Dans la joie qu'elle exprime en voyant arriver le visiteur, la personne malade donne ce qu'il y a de plus vivant en elle : un sourire, une larme, un serrement de main plus fort que d'habitude, un regret, un pardon, un silence. Ce n'est ni riche, ni pauvre, c'est vital.
Pas seulement une, mais toutes ces personnes visitées nous font découvrir que la Vie s'écrit toujours avec un V majuscule.
La personne qui souffre nous dit : « Je suis ! », quel que soit son état.
Il semblerait qu'il y ait deux mondes : « besoin de faire » et « être ».
Avec ces personnes, les toutes petites choses de la vie, celles données comme celles reçues permettent de tisser une vraie relation.
Cela demande d'être plus attentif à ce qui se vit à côté de nous.
Cela ne nous fait pas seulement voir la souffrance vécue, mais sentir, ressentir cette souffrance. Elle n'est pas « codifiée », elle est unique, propre à chacun.
En arrivant auprès de ces personnes malades, j'avais une notion de Dieu apprise, livresque, théorique. Ces personnes m'ont débarrassé de certaines scories qui m'empêchaient de voir le vrai visage de ce Dieu qui, en fait, était présent dans toutes nos rencontres.
Même dans celles où nous rencontrons des personnes traversant des épreuves violentes, et avec lesquelles il n'est pas possible de dire le *Notre Père* : « Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons… »
Malgré cette révolte – dont on ne peut mesurer la durée et l'intensité – et l'impossibilité de prier « conventionnellement » pour les croyants comme pour les non-croyants, cette parole de Jésus-Christ m'habite lorsque je vais vers une personne malade : « Je vous précéderai en Galilée. »
C'est dire qu'il est avant nous auprès de la personne malade que nous venons visiter, si ce n'est la personne elle-même.
« Tous, vous ne faites plus qu'un dans le Christ Jésus » (Gal 3, 38).
C'est dire aussi que s'il y a deux mondes, ils sont animés par un seul et même Esprit.

Pages 62-63

PAPE FRANÇOIS

Il vit, le Christ Christus vivit

Éd. Parole et Silence/La Civiltà Cattolica, mars 2019, 3,50 euros

Le pape François publie l'exhortation apostolique qui suit le synode des jeunes, en s'inspirant largement du document final.
Beaucoup d'expressions sont à souligner, comme d'abord ce lien fondamental avec le Christ : « *Les premières paroles que je voudrais adresser à chacun des jeunes chrétiens sont donc : il vit et te veut vivant* » (n° 1).
On comprend alors la tonalité positive du document : « *Le Seigneur nous appelle à allumer des étoiles dans la nuit d'autres jeunes* » (n° 33).
Le pape n'ignore pas les difficultés que rencontrent les jeunes, mais une réalité s'impose : « *Dieu t'aime. N'en doute jamais, quoiqu'il t'arrive dans ta vie. Tu es aimé infiniment, en toutes circonstances* » (n° 112).
Cet amour de Dieu passe par le Christ : « *Regarde les bras ouverts du Christ crucifié, laisse-toi sauver encore et encore* » (n° 123).
Cet amour et ce salut poussent en avant chacun pour qu'il s'élance vers une vie meilleure et plus belle. Cette vie heureuse s'épanouit dans l'amour fraternel, dans les liens intergénérationnels.
Ce beau texte donne des pistes pour la pastorale des jeunes qui pourront inspirer les animateurs de groupes ou les enseignants catholiques. Avec les jeunes, on pourra reprendre en groupe telle ou telle page plus significative ou plus appropriée à tel ou tel groupe. La présentation du texte par le père Antonio Spadaro peut aiguiller dans telle ou telle direction. **Yves Guiochet**

BERNARD PITAUD

Madeleine Delbrel, disciple de Charles de Foucauld

Éd. Salvator, avril 2019, 19,90 euros

Le père Pitaud montre, dans un ouvrage original – peu d'auteurs ont écrit sur ce sujet – les liens spirituels entre Charles de Foucauld, béatifié en 2005, et Madeleine Delbrel, dont le procès de béatification est en cours.
Il utilise en particulier deux textes de Madeleine Delbrel : *Pourquoi nous aimons le père de Foucauld* publié en 1946 et une conférence prononcée à Rambouillet en 1950.
Les affinités spirituelles sont évidentes autour de la parole de Dieu, de l'Eucharistie, du désert vécu dans le Hogar ou au cœur des foules.
« *Au fond, Madeleine nous invite, avec le père de Foucauld, à faire de nos vies un Évangile vivant* » (p. 105). Cela va jusqu'à la souffrance vécue comme et avec le Christ. Tous les deux sont des convertis, même si leur chemin a été différent. Tous les deux sont des intellectuels passés du questionnement sur Dieu à la foi. Madeleine a traduit, à son époque, les intuitions spirituelles du père de Foucauld pour les gens de la rue. Elle y a ajouté ses propres intuitions, traçant un nouveau chemin à la suite de Charles de Foucauld.
Yves Guiochet

MAURICE ZUNDEL

Œuvres complètes – Tome I Vivre la divine liturgie

Éd. Parole et Silence, mars 2019, 24 euros

À la demande de la fondation Maurice-Zundel, les éditions Parole et Silence se lancent dans une grande aventure éditoriale : publier les œuvres complètes de ce prêtre mystique et théologien.
À son terme, l'édition devrait comporter neuf volumes. Le premier volume comporte, en particulier, les deux versions du *Poème de la Sainte Liturgie*. Ainsi est soulignée la place éminente donnée à l'Eucharistie : « *Dieu a voulu paraître, au regard de notre foi comme celui qui apaise notre faim, étanche notre soif, indispensable nourriture et nécessaire breuvage* » (p. 93).
Cette messe sur le monde le transfigure et fait du chrétien un témoin d'amour : « *Voir tout l'amour dans vos mains comme une hostie, pour être consacré par votre charité et rendu à sa vocation divine qui est d'aimer et de chanter* » (p. 196).
D'autres textes montrent combien cet homme, ce poète est pleinement inséré dans son époque, avec toutes les questions économiques de l'entre-deux-guerres mondiales. Il s'agit bien, pour lui, de témoigner de l'Évangile dans le concret de l'existence : « *Nous pouvons faire à nos frères ce don, plus que royal, d'une vie qui rayonne de Dieu* » (p. 450). Pour lui, il s'agit « *d'aimer l'homme pour être sûr de ne pas manquer Dieu* » (p. 513).
Ce premier ouvrage permettra à ceux qui ne connaissent pas encore l'œuvre et l'influence spirituelle de Maurice Zundel de les découvrir. Pour d'autres personnes connaissant déjà cette spiritualité, ce livre leur permettra un important approfondissement. **Yves Guiochet**

MGR PIERRE D'ORNELLAS

Bioéthique. Quelle société voulons-nous pour aujourd'hui et demain ?

Éd. Balland, mars 2019, 10 euros

Le sous-titre de l'ouvrage de Mgr d'Ornellas reprend explicitement la question qui se pose au moment où se prépare une nouvelle loi concernant la bioéthique. Il s'agit, en effet, de savoir s'il faut faire droit à tous les désirs imaginables ou s'il faut mesurer les conséquences, pour l'avenir, de la nouvelle loi.
Les questions concernant la naissance, par exemple, sont importantes : quelle société bâtissons-nous si nous acceptons la naissance d'un enfant sans père ou sans mère ? À l'autre bout de la vie, vers quelle dérive de la médecine allons-nous si nous acceptons l'idée d'un suicide assisté ? Le désir de chacun, ou l'existence de pratiques n'existant pas en France, ne sont pas des critères décisifs, de même que l'intelligence artificielle doit être évaluée en fonction de ce qu'elle peut produire. L'auteur rappelle des notions essentielles comme la prise en compte des personnes vulnérables ou la construction du bien commun. Quelle que soit la législation, il s'agira toujours de faire grandir, dans notre société, une culture de vie, de relation, d'accompagnement des personnes, de leur naissance à leur mort. On trouvera, en annexe, le texte de l'audition de Mgr d'Ornellas devant la mission parlementaire sur la bioéthique. Nous sommes tous, à des titres divers, concernés par les questions touchant à notre vie et à la vie de tous. Cet ouvrage peut aider chacun à réfléchir et à élargir ses perspectives. **Yves Guiochet**

MARIE-FRANÇOISE HANQUEZ-MAINCENT

La théologie féministe – Un lieu pour de nouveaux possibles

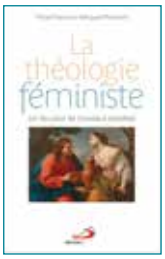

Éd. Médiaspaul, février 2019, 14 euros

Si les évangiles ont été écrits dans une ambiance culturelle exclusivement masculine, qui est celle où Jésus a exercé son ministère itinérant, une analyse approfondie des récits bibliques fait apparaître les femmes des évangiles en position de témoignage stratégique. Ainsi, face à un environnement socio-culturel où les femmes n'ont aucune existence par elles-mêmes, une lecture théologique féministe met en relief une véritable « nouveauté évangélique » concernant le statut des femmes, tant de la part de Jésus de Nazareth que des femmes elles-mêmes, dont la parole a transmis la meilleure des bonnes nouvelles. La théologie féministe – un outil théologique que cet ouvrage veut présenter dans « *tous ses états* », de ses origines jusqu'aux évolutions actuelles en passant par son mode de fonctionnement –, invite l'Église à se débarrasser des archaïsmes, à reconnaître que l'apostolicité peut aussi se décliner au féminin en réinterrogeant les notions de « service » et d'« autorité », pour desserrer l'épineuse question des pouvoirs et celle du cléricalisme, que dénonce le pape François comme le mal principal qui affecte le fonctionnement de l'Église.
Théologienne, ancienne rédactrice en chef de notre revue, Marie-Françoise Maincent s'intéresse aux représentations du féminin dans la société civile et dans l'Église. Comme suite à un précédent ouvrage sur *Les femmes dans le ministère de Jésus* (Médiaspaul, 2017), celui-ci entend présenter de façon très accessible un outil théologique peu ou mal connu en France.
Patrice Maincent

MARIE-JO THIEL

L'Église catholique face aux abus sexuels sur mineurs

Éd. Bayard, mars 2019, 24,90 euros

Depuis quelques années, dans l'Église catholique, c'est une avalanche de faits divers sordides et d'occultations, d'abus sexuels autant que de conscience et de pouvoir. Certes, de tels abus ont toujours existé, le secret est une chape trop lourde à lever, ébranlant l'institution au passage. Les révélations ne font que commencer. Mais que des clercs et des évêques, des personnes en poste de responsabilité dans l'Église catholique aient pu être à ce point impliquées dans ce scandale à vaste échelle, est incompréhensible, étrange, mystérieux. Cet ouvrage de réflexion voudrait jeter un peu de lumière sur ce qui ne devrait pas être, sur ce qui n'aurait jamais dû être toléré, et qui pourtant marque si profondément l'humanité, les sociétés, les religions, l'Église catholique. Marie-Jo Thiel, en médecin, sait qu'on ne met pas de pansement sur des tissus nécrosés. Il faut nettoyer la plaie localement et examiner globalement par quoi et pourquoi cette nécrose est arrivée.
Il n'en va pas autrement des abus sexuels sur mineurs dans l'Église catholique. Un ouvrage de référence par une spécialiste de l'éthique.
Marie-Jo Thiel est médecin et professeure d'éthique à la faculté de théologie de l'université de Strasbourg. Elle dirige le Centre européen d'enseignement et de recherche en éthique. En 2017, le pape François l'a nommée membre de l'Académie pontificale pour la vie. **Note d'éditeur**

VÉRONIQUE MARGRON

Un moment de vérité

Éd. Albin Michel, mars 2019, 18 euros

L'auteure n'est plus à présenter. Religieuse dominicaine, présidente de la Conférence des religieux et religieuses de France (Corref) et théologienne, Véronique Margron explique d'abord les raisons qui l'ont poussée à partager ce *Moment de vérité*; cette vérité qui, pour elle, n'est en rien « théorique » puisque Sr Véronique Margron s'est trouvée, depuis longtemps déjà, proche de victimes d'abus sexuels, de « *jeunes en danger* », de personnes en situation de vulnérabilité.
Sans jamais succomber à la désespérance, l'auteure dénonce puis analyse – en profondeur et sans complaisance – les maux de l'Église : le cléricalisme « *qui muselle la parole* », la trahison de l'engagement évangélique envers les plus vulnérables, la pédocriminalité, le rapt de la confiance en Dieu, le monde de l'entre-soi, la culture du secret… Elle nomme les maux mais aussi les mots, sans les édulcorer.

Son engagement évangélique passionné la pousse à proposer des pistes même si, reconnaît-elle, il faut « *un temps colossal pour changer les mœurs de l'Église et interroger toute une part de son corpus* ».
À l'instar des douze travaux d'Hercule, l'auteure propose douze chantiers pour réparer l'Église.
Elle insiste sur la nécessité, parmi d'autres, de déconstruire le « *système clérical* », retrouver une autorité plurielle, promouvoir la place des femmes, revisiter la question du célibat ecclésiastique, redonner tout son sens au sacerdoce commun des baptisés, autant de raisons qui nous enjoignent, nous le peuple de Dieu, à prendre une part active et responsable à la reconstruction. **Marie-Françoise Maincent**

DANIEL MARGUERAT

Vie et destin de Jésus de Nazareth

Éd. Seuil, mars 2019, 23 euros

Instructif, pédagogique, haletant, surprenant, et parfois décapant, on peut dire que l'ouvrage de Daniel Marguerat est tout cela à la fois. Théologien, historien spécialiste de l'Antiquité, l'auteur emmène le lecteur, la lectrice dans une rencontre très documentée avec le Jésus de l'histoire. L'ouvrage s'organise en trois parties. D'abord « les commencements » qui ne peuvent s'appuyer que sur des traces puisque Jésus n'a rien écrit, traces littéraires mais aussi récentes découvertes archéologiques.

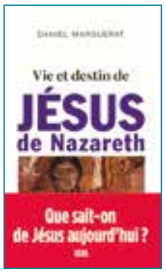

Puis « la vie du Nazaréen » nous éloigne parfois de l'imagerie traditionnelle. Jésus guérit, mais comment soignait-on dans l'Antiquité ? Jésus prédit le royaume de Dieu, mais il n'était pas le seul à l'annoncer.
Dans sa dernière partie qu'il intitule « Jésus après Jésus », l'auteur fait entrer le lecteur, la lectrice, dans la compréhension de la résurrection de Jésus. Sa résurrection est-elle un événement de l'histoire ou le fruit d'une hallucination de ses disciples ? Les récits évangéliques divergent, ce qui laisse penser que, dès l'origine, la résurrection a fait problème. Avec une logique infaillible Daniel Marguerat avance ses arguments : « *Non la croix n'est pas le fiasco du prophète de Galilée.* » En s'appuyant sur le meilleur de la recherche récente, il invite chacun et chacune à se situer, en toute connaissance de cause – ou presque ! **Marie-Françoise Maincent**

DES DIACRES PUBLIENT

DIDIER RANCE

Saint François d'Assise, diacre

Éd. Artège, mai 2019, 12 euros

Dans la préface au recueil de ses interventions à propos du diaconat, le pape François écrit : « *En lien avec les pauvres, j'ai pensé à saint François d'Assise dont la tradition nous dit qu'il fut diacre. Il est pour moi l'homme de la pauvreté, l'homme de la paix, l'homme qui prend soin de la création. Les diacres doivent s'inspirer de lui.* » Aussitôt Didier Rance, diacre lorrain et franciscain séculier, se met en devoir de dépeindre les traits de François qui convergent avec ce que l'Église d'aujourd'hui attend des diacres. Dans la diaconie de la charité, François est évidemment un maître, lui qui commença par donner aux pauvres, puis les servit, puis vécut avec eux, puis devint l'un d'entre eux. De même qu'il fut converti par la rencontre des lépreux, de même la rencontre des pauvres qui survivent dans nos villes peut nous convertir, si nous ouvrons notre cœur. Le diacre est un homme de paix, lui qui invite les fidèles à se donner la paix et les envoie « *dans la paix du Christ !* » Or François enseigne qu'il ne peut pas y avoir de paix entre nous tous, si la paix n'est pas en chacun de nous, comme il le montre par l'épisode du loup de Gubio. Serviteur entièrement dévoué, il met en garde contre toute prétention : « *Nous tous, frères mineurs, serviteurs inutiles* », spécialement la prétention de ceux qui sont appelés à prêcher, les adjurant de « *prêcher par leurs actions* ». Dans *Laudato si'*, le pape rappelle que François admirait la nature comme un splendide livre où Dieu nous parle et nous révèle sa beauté et sa bonté.
En bref, s'inspirer de saint François, c'est se redire que toutes ses actions étaient motivées par l'amour de Dieu, le désir de faire toujours sa volonté. Ce livre invite chaque diacre à relire l'exercice de sa mission.
Jean-Louis Paccoud

Salvator vient de rééditer le meilleur livre de Didier Rance : *John Bradburne*, la vie pleine d'aventures d'un mystique anglais, mort martyr au Zimbabwe (1921-1979).

FRANCIS DESPRES

Ouvert à l'inattendu !

Autoédition, mai 2019, 14 euros

Ce livre relate l'expérience de Francis Despres, père d'un enfant lourdement handicapé physique et mental – sa deuxième fille prénommée Anne-Claire – en relation bien sûr avec son engagement dans le diaconat permanent. Anne-Claire a vécu trente-deux ans et est entrée dans la vie éternelle en 2013, après une vie difficile et douloureuse, même si elle a pu vivre de réels moments de bonheur. Cet enfant « différent » a fait plonger Francis Despres dans un monde inconnu – celui du handicap – et a durement éprouvé sa foi ; mais, avec son épouse Béatrice, ils ont été accompagnés par des amis – prêtres, religieuses et religieux, couples – qui leur ont permis, chacun à sa manière, de « percevoir » l'amour de Dieu dans les difficultés de la vie.
Ordonné en novembre 1991 au diaconat permanent, le service qui a été confié à Francis Despres est centré sur l'accompagnement des enfants, adultes et familles concernés par le handicap physique et mental. Maintenant à la retraite, après une carrière d'ingénieur forestier exercé en Afrique, en Aveyron, en Auvergne et à Paris, Francis Despres est diacre du diocèse de Nanterre. Il est très investi comme aumônier d'une communauté Foi et Lumière et animateur d'un atelier spirituel composé d'adultes handicapés. La fragilité de sa fille l'a conduit vers une fécondité particulière et inattendue.

Pour acquérir son livre, contacter Francis Despres à l'adresse fb.despres@laposte.net

EN BREF

SESSION DU CND

Bienvenue dans les Hauts de France !

Comme chaque année, la session du CND avant l'été est décentralisée en province ! Du 17 au 20 juin, le CND est ainsi accueilli à Arras pour quatre jours de travail, d'échanges, de prière et de vie fraternelle. Trois dossiers principaux sont à l'ordre du jour : la préparation de la session de formation des délégués diocésains des 30 et 31 janvier 2020 ; la dernière main au rapport sur la formation des diacres permanents en France ; et la poursuite du travail sur « Panorama et points d'attention, 55 ans après le rétablissement du diaconat permanent en France ». Nous rendrons compte de ces travaux dans les prochains numéros de *Diaconat aujourd'hui.*

À LIRE AUSSI

Inspirations… nature : 14 mots pour méditer

L'été arrive. C'est l'occasion de prendre le temps de contempler la nature, de méditer et de rendre grâce au Créateur ! Dans le livret

Inspirations… nature, Yann Bouchard, diacre permanent du diocèse de Nanterre, a voulu partager quelques réflexions sur quatorze mots qui nous parlent, à soi-même et aux autres, parce que la nature inspire aussi notre intelligence. « *Des mots qui peuvent nous aider à comprendre à quel bonheur et à quelle vie nous sommes tous invités. En effet, ces quatorze mots, dans la mesure où ils sont vécus en actes, sont comme des portes d'entrée pour vivre un rapport apaisé à la nature, à soi-même et aux autres. Et que ces réflexions nourrissent notre désir certainement commun d'un monde plus raisonnable, plus écologique et plus fraternel !* » Quatorze mots, quatorze portes d'entrée pour vivre un rapport plus apaisé à la nature, à soi-même et aux autres.
Pour obtenir le livret Inspirations… nature, *adressez-vous à Yann Bouchard. Contact : yannchantalbouchard@yahoo.fr Vous pouvez feuilleter le livret en cliquant sur https://diaconat.catholique.fr/actualities/292930-inspirations-nature/*

Parole d'épouse

CHANTAL ÉCOMARD

« BÉNIE SOIT SA GLORIEUSE ASSOMPTION ! »

Chantal Écomard est l'épouse de Bertrand, diacre du diocèse de Bayonne, Lescar et Oloron. Elle nous rappelle combien Dieu se fait proche de nous au quotidien. Dans des gestes d'amour simples encouragés par la glorieuse Assomption de la Vierge Marie.

J'entre dans une église. C'est pendant la prière de bénédiction du Saint Sacrement : le prêtre nous invite à répéter cette belle invocation à Marie : « *Bénie soit sa glorieuse Assomption !* » Et à cet instant, près de l'autel, je remarque la statue de Marie de Nazareth, Notre Dame de tous les Jours : d'une main, elle relève sa cape pour former un panier, prête à aller ramasser les figues dans son jardin… et ma prière s'est arrêtée sur ce contraste : son humanité toute simple et sa glorieuse Assomption. Dans les petits gestes du quotidien, en notre humanité, se déploie la Vie éternelle. Que de merveilles derrière les apparences ordinaires !

Et, tout à coup, me sont venus au cœur ces chrétiens syriens rencontrés le matin même pour un cours d'initiation au français : ils s'appliquaient à articuler cette voyelle « u » si difficile à prononcer pour eux, comme si leur vie en dépendait. Cette application me faisait sourire ! Mais là, devant le Saint Sacrement, j'ai bien compris que oui, leur vie en dépendait, leur vie physique mais aussi leur Vie éternelle ! Et j'y ai vu tout l'espoir d'une vie meilleure en France, avec leur amour de Dieu, le désir de vivre leur foi, de pouvoir élever leurs familles plus chrétiennement ici… Derrière ce petit geste d'humanité, se déploie la Vie éternelle !

« GLOIRE À TOI JÉSUS, QUI EST LÀ PRÉSENT DANS NOS PETITS GESTES, SI PETITS ET SI MERVEILLEUX À LA FOIS, SI TERRESTRES ET SI DIVINS… »

M'est venue encore au cœur cette maman rencontrée dans un magasin : elle enlevait la couverture de son bébé dans son landau, puis lui touchait les mains et le front et se ravisait en remontant la couverture : avec ces petits gestes quotidiens, avec ces multiples petits points de sa dentelle d'amour, elle est au service de la Vie, bien plus grande, bien plus belle qu'elle ne le pense sans doute… Mais derrière ces petits gestes d'amour, s'entrevoit la Vie éternelle !

M'est venu au cœur mon « diacre » de mari qui choisissait hier avec tant d'attention, les images liturgiques à reporter sur la feuille de chants, pour l'Eucharistie avec nos frères détenus à la maison d'arrêt. J'ai souvent pensé qu'il y mettait trop de temps ! Mais, aujourd'hui, dans son souci de les rejoindre là où ils en sont, j'y ai vu toute l'attention respectueuse de Jésus pour le chemin de chacun et tout son désir de toucher leurs cœurs.

Me sont venues au cœur bien d'autres rencontres qui se sont fondues en toi Jésus, l'Amour infini, présent en ce simple petit bout de pain.

Gloire à toi Jésus, qui est là présent dans nos petits gestes, si petits et si merveilleux à la fois, si terrestres et si divins, toi qui aimes réaliser tes merveilles dans l'ordinaire de nos vies…

Puissions-nous être unis à ta divinité, toi Jésus qui a pris notre humanité !

Merci à nos maris diacres, en service d'amour quotidien ! – qui nous rappellent qu'une vie chrétienne pèse au final, uniquement son poids d'amour…

Merci à toi, Marie de Nazareth, tout humble avec ton tablier, emportée dans la gloire de Dieu !

Oui, bénie soit ta glorieuse Assomption qui nous encourage ! ■

Chantal Écomard

«Même si certains,
par la volonté du Christ,
sont institués docteurs,
dispensateurs des mystères
et pasteurs pour le bien des autres,
cependant quant à la dignité
et à l'activité communes à tous
les fidèles, dans l'édification
du corps du Christ,
il règne entre tous
une véritable égalité. »

Lumen Gentium 32,68

DA

BULLETIN D'ABONNEMENT

Renvoyer ce bulletin à : Diaconat aujourd'hui – 58, avenue de Breteuil – 75007 Paris

❑ **OUI**, je m'abonne à **Diaconat aujourd'hui** et je joins un chèque de ____ € à l'ordre de « Diaconat aujourd'hui »

❑ En France : 1 an au prix de 35 € pour 5 numéros dont 1 double

❑ En France : 2 ans au prix de 66 € pour 10 numéros dont 2 doubles

❑ À l'étranger zone euro : 1 an au prix de 40 € pour 5 numéros dont 1 double
2 ans au prix de 76 € pour 10 numéros dont 2 doubles

❑ Abonnement de soutien : 1 an à partir de 42 €

❑ À l'étranger hors zone euro : 1 an au prix de 44 € pour 5 numéros dont 1 double
2 ans au prix de 84 € pour 10 numéros dont 2 doubles

Paiement de l'étranger possible par virement IBAN : FR76 1027 8060 4700 0207 4190 146. BIC : CMCIFR2A

❑ Cocher cette case pour tout abonnement réglé par virement IBAN.

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2019

❑ M. ❑ Mme ❑ Diacre ❑ Prêtre ❑ Autres

Nom : ____

Prénom : ____

Adresse : ____

Numéro : ____ Lieu-dit/BP : ____

Code postal : ____ Ville : ____

Tél. : ____

Merci de nous préciser votre adresse e-mail

_____@_____

Date et signature obligatoires

Pour vous abonner en ligne, une seule adresse : www.apayer.fr/associationdiaconataujourdhui